



Le Petit Journal

Janvier 2018

n° 87

Retrouvez Le Petit Journal sur www.bretoncelles.fr



**Bonne
année
2018**





cocciMarket

☎ **02 37 37 23 93**

HEURES D'OUVERTURE

Mardi-Samedi 8-13h & 15-19h30

Dimanches & jours fériés 8h30-13h



**M. & Mme
Oussibla
Ahmed**

20, Place du Général-de-Gaulle 61110 Bretoncelles

**Alimentation Libre-service - Crèmerie - Fruits et légumes
Viande Libre-service - Idées Cadeaux
Livraison gratuite à domicile**

Menuiserie Générale

Fenêtres Bois PVC Alu
Portails
Portes de garage
Stores extérieurs
Volets roulants
Aménagement de combles



SARL JOURDHEUIL Philippe
Haute Planche 61110 Bretoncelles
Tél. 02 37 37 25 20 Mob. 06 86 45 03 61



Société Décoration Peinture Aménagement

La Guitarderie - 61110 BRETONCELLES
Tél : 02 37 37 24 82 - 06 72 96 07 61



Informatique & Multimédia à Domicile

Besoin d'aide pour faire fonctionner un appareil, contactez

Olivier Palmer

Coach Personnel en nouvelles technologies

Assistance - Initiation - Dépannage - Conseil

Création de site Web - Pages perso et Blog

Olivier@multimediamadomicile.fr
www.multimediamadomicile.fr



06 51 53 03 27



Sommaire

- p. 3 Editorial
- p. 5 **La vie du Conseil**
- p. 16 **La vie économique**
 - p. 16 Réaliser des travaux
 - p. 17 Bassin d'emploi du Perche
 - p. 18 Marchés de Producteurs
- p. 20 **La vie culturelle**
(Espace Abbé-Fret et EPN)
- p. 22 **La vie de la commune**
 - p. 22 La sécurité
 - Une conciliatrice
 - p. 23 Projets 2018
 - p. 24 Voeux du Maire
 - p. 26 Événements passés
 - p. 29 État civil
 - Mots croisés
- p. 30 **La vie Associative**
- p. 33 **Bretoncelles et l'environnement**
 - p. 33 Les conseils d'Élisabeth
 - p. 34 Villages et maisons fleuries
 - p. 35 Le Parc et nous
 - p. 35 Bretoncelles, un village, des hameaux
- p. 37 **Bretoncelles pratique**
 - p. 37 Annuaires
 - p. 39 Horaires SNCF
 - p. 40 Dates à retenir

Le Petit Journal

ADI Bretoncelles
Directeur de la Publication :
David Lambert
Rédacteur en chef :
Marie-Florence Duprieu
Comité de rédaction :
ADI, Maire & adjoints
Impression : imprim'28
Distribution :
Commune de Bretoncelles
Tirage : 1000 exemplaires
Photos : MFI Duprieu

C'est avec un grand plaisir qu'au nom du Conseil municipal je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018, pour vous, votre famille et vos proches, en espérant que Bretoncelles vous apporte toujours un cadre propice à vos projets.

Déjà la quatrième fois que j'ai l'honneur et le plaisir de m'adresser directement à vous, d'avoir une pensée pour chacun, une pensée pour tous. Dans le tumulte du quotidien de la gestion communale je n'ai pas forcément le temps de vous dire à quel point bien souvent je suis fier d'être votre premier magistrat.

Bien sûr il y a toujours les grincheux, les impatientes, les indifférents... mais qu'importe, il y a aussi tous ceux qui, au quotidien, essaient de rendre la vie meilleure pour chaque Bretoncellois : bénévoles des associations, personnel communal, élus -qu'ils soient dans la majorité ou la minorité- pompiers, infirmières, aides-soignantes, les « dames » si indispensables de l'aide à domicile... toutes ces personnes de l'ombre que je veux chaleureusement remercier à travers ces quelques lignes et à qui je souhaite une excellente année.

Une commune toujours en évolution

Pour la commune, les réalisations de 2017 ont été très visibles : restauration de l'Église et ouverture du commerce Aux petits fours. La vitalité de notre centre bourg en est renforcée mais rien n'est jamais acquis et il faut sans cesse remettre l'ouvrage sur le métier.

En 2018, la rue Sophie-Girard fera enfin peau neuve avec également la mise en conformité du carrefour de la Croix-des-Chênes. Dans le même temps sera installée la vidéo-protection pour essayer d'enrayer les incivilités et actes délictueux sur la commune. Le premier droit de chacun est de vivre en toute tranquillité et la mise en place des référents vigilants citoyens sera aussi une aide précieuse.

La piscine Bernard-Denis verra une couverture amovible installée permettant l'accueil des enfants des écoles mais aussi une nouvelle dynamique estivale. **Un city stade sera également aménagé** : réclamé depuis plusieurs années par nos ados et jeunes adultes, espérons qu'il réponde à leurs attentes et devienne un nouveau lieu de vie.

Le plan de travail pour l'année est donc tracé mais, ... sans l'engagement de tous, rien n'est possible. Soyez fiers de votre commune !

Bonne année à Tous,

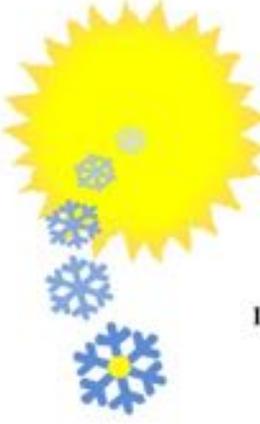
David Lambert, Maire de Bretoncelles

INSTITUT CORNALINE

Épilations - Soins du visage
Soins du corps (technique, massage californien)
Teinture et Permanente de cils
Beauté des pieds (bainés) et des mains
Maquillage et maquillage permanent
Forfait mariage
Pose de faux ongles, capsules,
gel et décor sur ongles

4 Rue Lucien David 61110 Bretoncelles
Téléphone : 02 37 37 24 21
Jours d'ouverture : Mardi au samedi
10 h à 19 h sans interruption
Sur rendez-vous ou à domicile

GUINOT



Richard BERTHOU
Technicien frigoriste

☎ 06 83 60 00 13
✉ richardberthou@orange.fr

Dépannage, Entretien, Mise en service
pompe à chaleur, matériel froid,
climatisation

61110 COULONGES LES SABLONS

PLAISIR DE LIRE



91-93 rue Saint-Hilaire
Tél. / Fax : 02 37 52 11 63
28400 NOGENT-LE-ROTROU
lire.plaisir@wanadoo.fr



JOUR & NUIT
TAXIS
Charles & Vassard

Liaison aéroport - 8 passagers
Portage de médicaments

11 place du Général-de-Gaulle
61110 CONDÉ-SUR-HUISNE

02 33 73 33 19

contact@ambulances-charles.fr
www.ambulances-charles.fr



BEAUCHET GASTON

☎ 06 79 92 48 23

4 cité de la Booz
61110 Bretoncelles

Peinture en bâtiment intérieur et extérieur
Peinture et enduit décoratif
Revêtement mur et sol
Pose parquet flottant -
faïences et carrelage
Petite maçonnerie



LES FLAVEURS DU PERCHE

Boulangerie Pâtisserie



- Baguette du Perche
- Fleurysette
- Pains spéciaux
- Produits maison (Macarons, chocolat, glaces, ...)

Isabelle et Christophe BARBATTE
1, rue Gervais 61110 Bretoncelles tél : 02 37 37 22 77

Principales décisions du Conseil municipal

Réunion du 15 septembre

Actions sécurité

Différentes pistes avaient été envisagées

- **le service civique** : Maéva Davoust a été recrutée pour faire le lien entre les jeunes et la commune. Son contrat s'arrête courant octobre.
- **vidéo protection ciblée** : Monsieur le Maire a rencontré le Major Bouilly en charge de ce dossier. Il faut maintenant lancer l'étude technique. Les caméras pourraient être posées :
 - sur les ateliers municipaux (vision sur le gymnase, la piscine, le square)
 - à La Croix-des-Chênes : vue sur la rue Henri-Levier et la route de La Madeleine-Bouvet,
 - dans le centre bourg ,
 - à la gare

La phase technique va permettre de déterminer le coût des différents raccordements nécessaires au bon fonctionnement du dispositif.

- **voisins vigilants** (ne pas confondre avec l'association) : ce dispositif permet à quelques personnes d'être en lien direct avec la gendarmerie et de remonter les informations. Un pictogramme sera posé aux entrées du bourg pour prévenir de la mise en place de ce dispositif. Une convention sera signée en commun avec Rémalard-en-Perche le 5 octobre.

Église :

réfection de la couverture des façades sud

Les travaux sont pratiquement terminés.

La pose des fausses portes et les peintures apportent une harmonie à l'ensemble.

Il est à noter un dégât des eaux dans la sacristie. Lors de la dépose de l'échafaudage, la toiture a été endommagée, laissant passer la pluie ; une partie du plafond de la sacristie est tombée.

Il est nécessaire de refaire la couverture des chapelles côté Sud (Café des Sports) ; une intervention est aussi à

prévoir sur la toiture face au Crédit Agricole. Des devis ont été obtenus. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise Malard d'un montant de 7 438 € HT. Ces travaux seront réalisés en 2018.

Pont du Gué Cheval : réfection

Des devis ont été demandés pour la réfection du pont du Gué Cheval.

Le Conseil municipal décide de retenir les devis des entreprises Marchand et Malard d'un montant respectif de 950 € HT et 1 678,75 € HT

La rampe du pont d'Arrondeau est cassée. Des devis sont demandés et seront étudiés lors de la prochaine réunion.

Budget Commune : décisions modificatives

- Inscriptions de crédits supplémentaires pour solder les dépenses liées à l'aménagement des commerces (+ 10 000 €)
 - Inscriptions de crédits supplémentaires pour les travaux de l'église (+8 500 €)
 - Inscription de crédits supplémentaires pour l'amortissement du square (écritures passées sur le budget du CCAS jusqu'à sa dissolution).
 - Inscription de 333 € supplémentaires pour les intérêts sur la ligne de trésorerie
- Ces décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité.

Communauté de Communes Cœur du

Perche : révision des statuts

Les statuts de la CdC Cœur du Perche ont été transmis aux conseillers afin qu'ils puissent en prendre connaissance avant la réunion. Monsieur le Maire présente les statuts.

Rappel de la procédure de modification des statuts (article L.5211-20 du CGCT) :

L'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale délibère sur les modifications statutaires. À compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale au maire de chacune des communes membres, le Conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée.

À défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

La décision de modification est subordonnée à l'accord des conseils municipaux dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'établissement.

La décision de modification est prise par arrêté du

représentant ou des représentants de l'État dans le ou les départements intéressés.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité

Fiscalité Professionnelle Unique (FPU)

Monsieur le Maire rappelle les objectifs de la fiscalité professionnelle unique :

- optimiser les ressources financière et fiscale de la CdC et des communes
- assurer et organiser une solidarité financière entre la CdC et les communes
- optimiser les dotations de l'état, CIF (*coefficient d'intégration fiscale*) , DGF (*dotation globale de fonctionnement*),...
- donner une cohésion d'action pour le territoire avec un taux unique de fiscalité professionnelle

La FPU comprend la Cotisation Foncière des Entreprises, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, l'Imposition sur les Entreprises de Réseaux, la Taxe Additionnelle à la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties et la Taxe sur les Surfaces Commerciales.

La FPU doit être neutre pour les communes. Pour Bretoncelles, la taxe est de 21 114 €. Ce montant sera perçu par la CdC et intégralement reversé à Bretoncelles. Par un lissage des taxes sur une durée plus ou moins longue (entre 3 et 8 ans), le taux ciblé de 17.73 % sera atteint (selon les chiffres provisoires à ce jour).

Transfert du prélèvement FNGIR au 1er janvier 2018

(Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)

Le Conseil communautaire de la CdC Coeur du Perche s'est prononcé, lors de sa séance du 10 juillet 2017, pour le transfert des prélèvements du FNGIR, perçus jusqu'alors par les communes membres de la CdC, à la CdC.

Il convient, pour que cette délibération soit applicable, que chaque commune se prononce à son tour avant le 1er octobre prochain.

Le transfert est adopté à l'unanimité

PLUI (Plan Local d'urbanisme Intercommunal) : commission intercommunale pour les haies

Dans le cadre de l'élaboration des PLUI, chacune des deux ex-CdC (Perche Sud et Perche Rémalardais) avait délibéré pour les demandes d'autorisation des haies à l'échelle intercommunale :

- lors du Conseil communautaire du 10 juillet dernier, la composition de la commission haies a été décidée comme suit :

- Président de la CdC : PECCHIOLI Pascal;
- 4 représentants élus de la CdC (RIGOT Guy, GARNIER Michel, VERNEY Guy, DAGONNEAU Jean-Robert)
- 2 représentants des agriculteurs désignés par la Chambre d'agriculture;
- 3 représentants élus communaux ayant participé au groupe de travail Trames Verte et Bleue de la commune concernée.

Il revient maintenant à chaque commune de désigner, par délibération, 3 représentants communaux qui seront conviés lors de demandes sur les communes concernées. Mme Chantal BÂCLE, Mme Sylvie HÉE et M Claude SAVARD, sont désignés pour être membres de la commission intercommunale pour les haies.

Forage du Verger : rapport et conclusion du commissaire enquêteur

Le Commissaire enquêteur a établi un rapport et rédigé ses conclusions concernant l'enquête publique, relative au captage du Verger, qui s'est déroulée du 19 mai au 17 juin 2017.

Enquête publique : déclaration d'utilité publique

Le Commissaire a émis un avis favorable sur le projet de déclaration d'utilité publique en vue d'accorder au projet d'autorisation de dérivation, de prélèvement, de mise à disposition de l'eau en vue de la consommation humaine.

Institution des périmètres de protection assortis des recommandations suivantes :

- que les services de l'Etat revoient individuellement les prescriptions des périmètres de protection et apportent des précisions quant à leur libellé au vu des observations, notamment sur :

- la notion de destruction du couvert végétal
- le maintien des prairies permanentes
- la non-utilisation des produits phytosanitaires dans le cadre de techniques culturales simplifiées (TCS)
- la contrainte, par rapport à l'utilisation de la quantité d'azote utilisée et la possibilité d'autoriser, sous certaines conditions l'épandage de fumier de volailles.

- que le calcul des indemnités (contraintes et perte de valeur des terrains) aux propriétaires et exploitants agricoles concernés par les prescriptions du périmètre de protection rapprochées soit effectué de façon objective.

- qu'une limitation de vitesse soit instaurée à 70km/h sur la RD 918 dans la traversée du périmètre de protection rapprochée.

- que l'élimination des adventices soit effectuée par une fauche régulière au-delà de l'utilisation des produits

phytosanitaires une fois par an

- que l'Agence Régionale de la Santé étudie la demande quant au changement de date pour la destruction des CIPAN (*cultures intermédiaires piège à nitrate*) non fertilisées.

Enquête publique : parcellaire

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable avec recommandation, à savoir :

procéder à la régularisation du Périmètre de Protection Immédiate par l'acquisition de la parcelle YM 15 auprès du privé.

Chapelle Gareau

La couverture de la chapelle doit être refaite. Ce dossier sera étudié lors d'une prochaine réunion.

Pour l'instant, la chapelle sera mise hors d'eau pour l'hiver.

Carrefour de La Dougère

Un courrier a été adressé à la DDT (*direction départementale des territoires*) pour qu'une limitation de vitesse soit prévue au carrefour de la RD 918 et de la voie communale de la Dougère. D'autre part, il était demandé que la limitation soit prolongée entre la Dourdannerie et l'entrée de l'agglomération. Le Conseil départemental a répondu défavorablement aux deux demandes car :

- pour la Dougère, l'intersection est située en pleine ligne droite avec une visibilité de 350 m tout à fait satisfaisante
- pour la seconde demande, il n'est pas souhaitable d'allonger de 360 m la section limitée sans raison apparente.

Selon le Conseil départemental, *«pour la sécurité de tous, il est primordial que les limitations de vitesse restent constamment lisibles et compréhensibles par l'usager afin d'être acceptées et respectées. Pour cela, elle doivent être adaptées aux caractéristiques de la voie, à l'intensité du trafic et au franchissement de points dangereux»*.

À l'unanimité, le Conseil municipal décide de prendre une délibération pour que la vitesse soit limitée à 70 km/h à l'intersection de la RD 918/La Dougère et du chemin de Jonville à La Dougère.

Église

- **DETR** (*dotation d'équipements des territoires ruraux*)

Un dossier a été déposé pour une demande de subvention DETR pour la 2ème tranche des travaux.

Le dossier n'a pas été retenu lors de la programmation 2017

- **Facture de la société ARP**

Le Conseil municipal a accepté le devis d'un montant de 3590.75 € TTC, BPN devant verser un don pour cette même somme.

Piscine : bilan saisonnier

La somme de 3.798,50 € a été encaissée pour l'ouverture estivale. (pour mémoire 7.742,20 € encaissés en 2016)

Écoles

Compte rendu de la visite de l'école par le conseiller de prévention départemental.

Les clôtures ne sont pas aux normes, la CdC va effectuer les travaux.

Une personne en contrat aidé assurait le secrétariat à l'école. Elle a pris sa retraite et n'a pas été remplacée.

Une délibération sera probablement à prendre lors de la prochaine réunion pour demander qu'une personne soit à nouveau recrutée afin d'assurer le secrétariat à l'école.

Remerciements

- Mme Denis, pour l'organisation de la cérémonie
- Mme Lherminier, pour l'organisation de la fête du 15 juillet
- M et Mme Demarcy pour le service rendu par les employés communaux

Réunion du 3 novembre

Approbation du compte rendu du 15 septembre

Le compte rendu de la réunion du 15 septembre 2017 a été transmis avec la convocation. Le montant du reversement par BPN pour les fausses-portes est de 2 992.29 €, correspondant au montant HT payé par la commune. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Personnel : Mise en place du régime indemnitaire RIFSEEP (*régime indemnitaire des fonctionnaires de l'état*) au 1er janvier 2018

Monsieur le Maire rappelle les termes de la précédente pré-délibération qui avait été soumise au Conseil municipal lors de la réunion du 2 décembre 2016 pour la saisine du Comité Technique Départemental.

Le RIFSEEP se compose de deux parties :

- l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) qui a pour but de valoriser pour chaque poste l'exercice des fonctions, des sujétions et de l'expertise

attachée à ce poste.

- le Complément Individuel Annuel (CIA) qui est un complément indemnitaire facultatif annuel tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir,

Lors de la saisine du Comité Technique Départemental, il a été décidé d'accorder l'IFSE aux titulaires et stagiaires, que l'agent soit rédacteur, adjoint administratif, adjoint technique ou adjoint d'animation.

Église : travaux à l'intérieur de l'Église

L'association BPN souhaite poursuivre la restauration de l'Église avec la réfection d'une partie des peintures intérieures. Cinq tranches de travaux sont prévues : le chœur, la nef, les piliers, la chapelle de la Vierge et la chapelle Saint Jacques. Le chantier est élaboré et suivi par un groupe de travail, sur les conseils avisés de Servanne Desmoulins. Les travaux seront réalisés par Annick Dieu, artiste peintre en décors.

Pour le financement de la 1ère tranche (le chœur), le coût est d'environ 10 000 €. M. Chevée indique que BPN a les fonds pour financer cette première tranche : une subvention est demandée à A.S.P. PERCHE (*association de sauvegarde et de promotion des petits édifices religieux*) et une participation des Amis du Perche est obtenue. De plus, une subvention du Conseil départemental peut être sollicitée à hauteur de 20 %, plafonnée à 1 500 € par tranche. Pour déposer un dossier de demande de subvention, il faut qu'une convention soit signée avec la Fondation du Patrimoine et qu'un maître d'ouvrage soit désigné.

Le Conseil municipal se prononce favorablement pour la réalisation des travaux. (Votes : 1 abstention, 11 pour)

Vidéo protection : maîtrise d'œuvre

Suite à la visite du Major Bouilly, référent départemental sur la vidéo-protection, et après avoir fait un premier point technique sur la configuration nécessaire pour une efficacité maximum, il s'avère utile et nécessaire de prendre un «technique».

Le rôle de ce conseil sera de déterminer avec précision les besoins, les modalités techniques et d'élaborer les demandes de subventions, entre autres.

Le Conseil municipal retient à l'unanimité la proposition de Vidéo-concept pour un montant de 8 410 € HT soit 10 092 € TTC.

City stade

Monsieur le Maire présente le projet de city stade. Ce

dernier peut être installé sur le terrain de tennis (le plus près du terrain de boules). Les travaux sont estimés à 45 495 € HT

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :

- de valider l'aménagement sur le court de tennis près du terrain de boules

- de valider le plan de financement présenté : 45 495 € HT, soit 54 594 € TTC

- de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au plus haut taux pour les travaux d'aménagement d'un city stade sur le court de tennis près du terrain de boules.

- de lancer les travaux

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou un adjoint, à signer tout document permettant la réalisation des dits travaux.

Entretien des chemins de randonnées

Un devis d'E.T.A. du Perche pour l'élagage des chemins de randonnées d'un montant de 3 416.40 € TTC est retenu (à l'unanimité)

Marché de producteurs de pays

Quelles évolutions souhaitées sur le dispositif ?

Dans l'ensemble, les producteurs sont satisfaits de la fréquentation des marchés et de leur chiffre d'affaires.

Une réunion de la Commission sera prévue pour déterminer les dates des marchés de 2018.

Communauté de Communes

Cœur du Perche : CLECT, désignation d'un titulaire et d'un suppléant

La CLECT (*Commission locale d'évaluation des charges transférées*) va être mise en place au sein de la CdC cœur du Perche. Il faut désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au sein de cette commission. Monsieur David LAMBERT est désigné membre titulaire et M. Eric CHÉROT, membre suppléant.

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme au 1er janvier 2018

Monsieur le Maire expose que la loi ALUR (*accès au logement pour un urbanisme renoué*), promulguée le 27 mars 2014, ne dispose que, depuis le 1^{er} juillet 2015, des services de la DDT (*Direction Départementale des Territoires*) ne sont plus mis à disposition gratuitement des communes dotées d'un document d'urbanisme membres d'un EPCI (*établissement public de coopération intercommunale*) regroupant plus de 10 000 habitants. Suite à la fusion du 1^{er} janvier 2017, l'intercommunalité dépasse désormais le seuil défini et la période de transition de 1 an, octroyée pour la fin de la mise à disposition gratuite des services de l'État,

s'achève au 31 décembre 2017. La commune doit ainsi s'organiser pour le 1^{er} janvier 2018 en vue de choisir un service conforme aux dispositions de l'article R.410-5 pour l'instruction des actes.

La DDT limitera son instruction aux dossiers spécifiques avec instruction État (ouvrage de distribution et stockage d'énergie notamment) et aux communes RNU (*Règlement National d'Urbanisme*).

Suite au retrait de l'État et en concertation avec les Communautés de Communes de son territoire, le syndicat du Pays du Perche ornais a créé en 2015 un service commun mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Ce service commun ne constitue pas un transfert de compétence, il ne modifie en rien les compétences et obligations du Maire en matière de délivrance des autorisations, notamment en ce qui concerne l'accueil de ses administrés, la réception des demandes des pétitionnaires et la signature des actes, qui restent de son seul ressort.

Le service commun instruira les autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol délivrés sur le territoire de la commune relevant de la compétence du Maire.

Association des Anciens Combattants et prisonniers de Guerre

L'association est mise en sommeil jusqu'au 8 mai 2018. Eric Chérot est le mandataire ; la commune organise les cérémonies.

Réfection du Pont d'Arrondeau

Les garde-corps du Pont d'Arrondeau sont très vétustes. Des devis seront demandés. Le bois choisi est 'iroko' ou 'douglas' et nous prendrons modèle sur une ancienne carte postale en y ajoutant des barres verticales (pour la sécurité).

Piscine : dépôt du dossier de demande de subvention DETR

Le dossier de demande de subvention DETR est déposé afin d'obtenir une subvention sur l'année 2017

Pose d'une antenne SFR au Mauvais

Parc : extension du réseau électrique nécessaire
Le Conseil municipal décide de ne pas prendre en charge les frais d'extension du réseau électrique qui permettrait la desserte de la parcelle sise au Mauvais Parc sur laquelle est prévue l'édification de l'antenne diffusion de services de téléphonie.

Chemin d'Arrondeau : numérotation

Le Conseil municipal décide de numéroter le chemin d'Arrondeau : n°1 M. Akriche Valentin

Demande de Mme Poirier à la Saussaie

Mme Poirier souhaiterait la pose d'un panneau indiquant la direction de la Saussaie sur la RD 38. Le Conseil municipal décide de ne pas donner suite à sa demande.

Forage du Verger

- arrêté préfectoral relatif au périmètre de protection

L'arrêté préfectoral a été signé le 24 octobre 2017.

- autorisation de prélèvement

Un projet d'arrêté préfectoral portant autorisation de prélèvement d'eau pour le captage du Verger est adressé à Monsieur le Maire pour observations et remarques éventuelles.

L'arrêté autorise la commune à prélever une partie des eaux souterraines dans les conditions suivantes :

- débit de prélèvement maximum instantané : 40 m³/h et 800m³/j
- volume annuel maximum de prélèvement : 100 000 m³

Petit Journal 2018 : prix des encarts publicitaires

Le prix des encarts restera changé pour l'année 2018.

Jugement du Conseil d'Etat reçu le 18 septembre

M. Chevée a réintégré la Communauté de Communes Cœur du Perche. L'information sera inscrite dans le Petit Journal à la demande de M. Chevée (cf p. 13).

Réunion du 1er décembre

Approbation du compte rendu du 3 novembre

Le compte rendu de la réunion du 3 novembre 2017 est transmis à chaque conseiller avec la convocation à cette réunion.

Remarques sur le paragraphe relatif à l'église :

Remarque de M. Lemonnier : Il est ajouté à la suite de «Il est procédé à main levée aux votes» 4 votes pour la délégation à BPN, 4 abstentions et 4 votes pour le maintien de la maîtrise d'ouvrage à la commune. La voix de M. le Maire étant prépondérante, la maîtrise d'ouvrage reste à la Commune. La partie en italique post-conseil est entièrement retirée.

Remarque de M. Chevée : la phrase «une participation des Amis du Perche est obtenue» est remplacée par «une

participation au concours des Amis du Perche est actée»

Ces corrections faites, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Salle des Fêtes : tarifs 2018

Monsieur le Maire remet un tableau récapitulatif des tarifs actuels et ceux proposés désormais.

Pour rappel, les tarifs suivants sont appliqués depuis le 1er janvier 2017 :

Habitants de Bretoncelles

- 1^{er} jour : 165 €
- 2^e jour : 105 €

Habitants hors commune :

- 1^{er} jour : 205 €
- 2^e jour : 135 €

Sociétés locales : 85 €

Lave vaisselle : 32 €

Electricité - chauffage : 0.16 €/kWh consommé

Le Conseil municipal décide de fixer la location du lave vaisselle à 33 €, l'électricité-chauffage à 0.17 €/kWh. Les autres tarifs sont inchangés.

Cimetière : tarifs 2018

Monsieur le Maire remet un tableau récapitulatif des tarifs actuels et ceux qu'il propose.

Pour rappel, les tarifs suivants sont appliqués depuis le 1^{er} janvier 2017 :

- Concession trentenaire : 140 € les 2 m²
- Concession cinquantenaire : 210 € les 2 m²
- Concession perpétuelle : 1 700 € les 2 m²
- Columbarium (pour 30 ans) : 850 €
- Cavurne (pour 15 ans) : 250 €
- Taxe d'inhumation, d'exhumation ou de superposition : 130 €

Le Conseil municipal décide de fixer le tarif des concessions cinquantenaires à 220 €. Les autres tarifs restent inchangés.

Église : travaux à l'intérieur de l'Église

L'association BPN souhaite poursuivre la restauration de l'Église avec la réfection d'une partie des peintures intérieures. Cinq tranches de travaux sont prévues : le Chœur, la nef, les piliers, la chapelle de la Vierge et la chapelle Saint Jacques. Le chantier est élaboré et suivi par un groupe de travail, sur les conseils avisés de Servanne Desmoulin. Les travaux seront réalisés par Annick Dieu, artiste peintre en décors.

Pour le financement de la 1^{ère} tranche (le Chœur), le coût est d'environ 10 000 €. M. Chevée a indiqué, lors de la précédente réunion que BPN, avait les fonds pour financer cette première tranche ; une subvention est demandée à A.S.P. PERCHE et une participation au concours des Amis du Perche est actée. De plus une subvention du Conseil départemental peut être sollicitée à hauteur de 20 % plafonnée à 1500 € par tranche. Pour déposer un dossier de demande de subvention, il faut qu'une convention soit signée avec la Fondation du Patrimoine et qu'un maître d'ouvrage soit désigné. Le Conseil a décidé lors de la précédente réunion de réaliser ces travaux.

La commune reste-t-elle maître d'ouvrage ou délègue-t-elle la gestion à l'association BPN ?

M. le Maire donne lecture du courrier de BPN pour la maîtrise d'ouvrage et du courrier de M. Pinloche, conseiller municipal-maire honoraire. Une discussion s'engage sur le montant des subventions prévues et réellement perçues.

Monsieur le Maire précise les points suivants sur le fonctionnement :

- participation du Département : 10.000 €
- participation de la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la convention bipartite Commune/Fondation : 15.000 €
- participation de la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la convention tripartite Commune/BPN/Fondation : 57.003,85 €

Don-leg de Mme Quanon annoncé par M. Chevée, Président de BPN, lors de la réunion du Conseil municipal du 19 février 2016 et validé à l'unanimité (compte rendu du 4 mars 2016) : 70 000 €.

À ce jour, l'association BPN estime son versement pour l'opération à 131 400 € (dont 4531,18 € arrondis à 4 400 € par M. Chevée pour les fausses portes). Or la commune n'a touché que 117 003,85 €. Il existe donc un différentiel (131 400 € - 4 400 € = 127 000 €) de 10 000 € par rapport aux engagements de BPN.

Devant les discordances, il est décidé d'ajourner la décision quant à la délégation de maîtrise d'ouvrage (8 pour l'ajournement, 5 abstentions) et Monsieur le Maire demande à rencontrer le bureau de BPN afin d'éclaircir ce point.

Communauté de Communes Cœur du Perche : modification des statuts

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de prendre la délibération suivante :

- Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et notamment les articles 56 à 59,
- Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République et notamment son article 56,
- Vu notamment les statuts du syndicat issu de la transformation de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-17, L.5211-20 et L.5214-16,
- Vu les statuts de la Communauté de Communes Cœur du Perche,
- Vu le projet de statuts modifiés annexé à la présente délibération,

DÉCIDE

1°) D'approuver les statuts de la Communauté de Communes Cœur du Perche tels qu'annexés à la présente délibération,

2°) De charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération... qui sera notifiée à Madame la Préfète et aux Maires des communes membres de la Communauté de Communes Cœur du Perche

Convention de mise à disposition du personnel communal

Le personnel communal intervient régulièrement pour l'entretien des écoles, de la cantine, du stade de football... pour le compte de la Communauté de Communes Cœur du Perche. Il en est de même pour l'intervention de Jean-François Delaroque au télécentre. Afin de facturer le temps d'intervention des agents communaux, deux conventions doivent être mises en place. Elles prendront effet rétroactivement au 1er janvier 2017. Monsieur le Maire est autorisé à signer les deux conventions proposées.

Lotissement Clos du Perche : marketing

Le rapport établi par M. Chérot a été transmis aux conseillers afin que des décisions soient prises lors de cette réunion quant à la proposition de «offre pour l'acquisition d'une parcelle». Pour combien de lots ? Quel montant ? Quelle(s) condition(s) ? Durée de l'offre ? Monsieur Chérot précise ces différents points.

Pour le budget publicité, plusieurs pistes peuvent être envisagées :

- 240 spots sur la radio Sweet FM pour 1099€ + 32 (confection du message)
- parution d'un encart sur Paru-Vendu pour 450 € HT

- parution dans le journal le Perche pour 652 € (1/4 de page)
- parution dans le Perche et l'Action Républicaine (couplage) pour 920 € HT
- flyers en 5 000 exemplaires pour 275 € HT (proposition Imprim'28)
- un devis est demandé à Mission Pub pour la confection de 7 panneaux

Le Conseil municipal décide de débloquer un budget de 5 000 € HT pour la campagne promotionnelle qui durera six mois.

Il faut aussi rendre visite aux constructeurs pour leur présenter le dossier et rencontrer Me Lecerf-Offroy, Notaire.

Renseignements ont été pris auprès de cuisinistes nogentais. Seul But a répondu. But propose un partenariat pour une cuisine montée et complète (sans réfrigérateur) facturée 6 000 € TTC mais d'une valeur de 7 500 € TTC. Compte tenu de l'impossibilité de récupérer la TVA (compte de tiers) le Conseil municipal mandate M. Chérot pour négocier un montant maximum de 5 000 € TTC. Une variante pourrait être proposée aux éventuels acquéreurs pour l'installation d'un chauffage à granulés (poêle). Mme Haye prendra contact avec différents prestataires pour l'offre... qui sera limitée dans le temps mais aussi en nombre de lots (5)

Réfection du Pont d'Arrondeau

Des devis ont été demandés pour la réfection du garde corps. Les devis ne sont pas parvenus en mairie, la décision sera prise lors de la prochaine réunion

Virements de crédits des budgets annexes au budget de la commune

La commune de Bretoncelles intervient très régulièrement sur les réseaux d'eau et d'assainissement (moyens humains et techniques)

Monsieur le Maire propose de virer la somme de 22 000 € du budget de l'eau et 31 000 € du budget d'assainissement sur le budget de la Commune.

Décisions modificatives

Le dégrèvement aux jeunes agriculteurs est directement impacté sur le budget de la commune. Au budget, 500 € ont été inscrits à l'article 7391171. Il faut inscrire 350 € supplémentaires compensés à l'article 74121 Dotation solidarité rurale, ce que le Conseil municipal accepte.

Viabilisation du Clos du Perche

Afin de pouvoir reverser la totalité des travaux payés par la Régie Eau, Monsieur le Maire propose d'inscrire 1 200 € HT supplémentaires compensés par l'article 7011 vente d'eau, ce que le Conseil municipal accepte.

Espace Abbé Fret

Réseau des médiathèques : convention

Depuis 2011, la commune et la médiathèque de Mortagne se sont associées au Pays du Perche ornais pour initier et développer un réseau avec les cinq principales médiathèques du territoire. Ce réseau fonctionne à ce jour de manière informelle et vise à proposer des actions communes, dans le domaine du numérique en particulier, et notamment la création d'un site Internet portail des médiathèques du Perche ornais.

La convention vise à formaliser le réseau des médiathèques et à proposer des actions communes pour les années à venir. Il s'agira ainsi de répondre aux attentes de partenaires tels que la DRAC (*direction régionale des affaires culturelles*) et le programme LEADER (*liaison entre actions de développement de l'économie rurale*) 2014-2020 pour bénéficier ainsi de leurs soutiens dans le cadre d'un contrat Territoire-Lecture.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention proposée.

Région Normandie : subvention Crant, convention

Le Conseil Régional de Normandie a décidé, lors de sa séance du 18 septembre 2017, d'attribuer dans le cadre du programme Médiation Numérique Normandie, une subvention de 6 000 € pour le financement du CRANT (*comité régional pour l'aménagement numérique du territoire*). Une convention est proposée, fixant les modalités d'attribution de la subvention. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention.

Stationnement des cirques

Le Conseil municipal décide d'adhérer à la charte d'accueil des cirques dans les communes, charte du ministère de la culture et de la communication et de fixer à 30 € par jour le droit de stationnement d'un cirque.

Bons naissance

L'an dernier, le Conseil municipal a opté pour l'accord d'un bon de 20 € pour l'acquisition de vêtements pour le bébé à faire valoir auprès du magasin Orchestra de Nogent-le-Rotrou. Au bilan, pour les naissances de 2016, sur 16

bons remis, 11 ont été activés. Monsieur le Maire propose de renouveler cette opération pour les naissances de 2017, ce que le Conseil municipal accepte à l'unanimité

Bornes incendie

Le Conseil municipal accepte le devis de Frans Bonhomme pour la fourniture de trois bornes incendie pour la somme de 2 729,49 € HT.

Achat de compteurs d'eau

Le Conseil municipal accepte le devis de Zenner pour la fourniture de 20 compteurs d'eau pour la somme de de 616 € HT.

Entretien des réservoirs d'eau

Des devis ont été demandés pour la signature d'un contrat d'entretien des réservoirs pendant trois ans. Le Conseil municipal décide de retenir la proposition de 2PA d'un montant de 748 € HT par an.

Demande de subventions

Le Conseil municipal verse actuellement des subventions pour les voyages de collégiens. Plusieurs demandes de lycéens ont été reçues pour des voyages. Dans un souci d'équité, le Conseil municipal décide de verser la somme de 30 € par lycéen, identique à celle des collégiens. (1 vote contre, 12 pour)

L'APE de Rémalard sollicite une subvention. Le Conseil municipal décide de ne pas accéder à sa demande.

Numérotation des rues

Le Conseil municipal décide d'attribuer le n°6 rue Roger-Poisson à la propriété cadastrée section AB n° 535 et appartenant à M. Pascal Gesnouin.

Web radio

Afin de dédommager les animateurs de la web radio, le Conseil municipal décide d'accorder un budget animation de 2 000 € en 2018. Sur la base de 22 € de l'heure facturée. L'équipe d'animation proposera une répartition entre les animateurs en fonction du temps effectué.

Couverture de la piscine

Une DETR (*cf p7*) d'un montant de 41 700 € est attribuée pour les travaux de couverture de la piscine.

Prochaine réunion le 26 janvier 2018 à 20 h 30

Suite à la procédure de recours engagée par Monsieur D. Chevé concernant les délégués communautaires, et à sa demande, vous trouverez ci-contre les conclusions du Conseil d'État que vous pouvez retrouver en intégralité sur le site de la commune.

Lecture du mercredi 12 juillet 2017

REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS

Vu la procédure suivante :

M. Daniel CHEVEE a demandé au tribunal administratif de Caen d'annuler les opérations électorales qui se sont déroulées le 2 décembre 2016 en vue de l'élection des **conseillers communautaires** de la commune de Bretoncelles (Orne) à la communauté de communes Coeur du Perche. Par un jugement n° 1602334 du 26 janvier 2017, le tribunal administratif de Caen a rejeté sa protestation.

Par une requête, enregistrée le 23 février 2017 au secrétariat du contentieux du Conseil d'Etat, M. Daniel CHEVEE demande au Conseil d'Etat :

- 1°) d'annuler le jugement du tribunal administratif de Caen du 26 janvier 2017 ;
- 2°) d'annuler les opérations électorales qui se sont déroulées le 2 décembre 2016 ;
- 3°) d'enjoindre à la commune de Bretoncelles d'organiser de nouveau des élections, sous astreinte de 500 euros par jour ;
- 4°) de prononcer d'office sa réintégration sur la liste des **conseillers communautaires**.

Vu les autres pièces du dossier ;

Vu :

- le code électoral ;
- le code général des collectivités territoriales ;
- le code de justice administrative ;

Après avoir entendu en séance publique :

- le rapport de Mme Sandrine Vérité, maître des requêtes en service extraordinaire,
- les conclusions de M. Rémi Decout-Paolini, rapporteur public.

Considérant ce qui suit :

1. Loes du renouvellement général des conseils municipaux les 23 et 30 mai 2014, les quatre **conseillers communautaires** de la commune de Bretoncelles au conseil de la communauté de communes du Perche rémalardais, dont elle était membre, ont été élus. En raison de l'extension du périmètre de la communauté de communes par l'intégration de nouvelles communes, la représentation de la commune de Bretoncelles a été portée à six sièges et deux **conseillers** supplémentaires ont été élus par délibération du conseil municipal du 23 mars 2016, en application des dispositions du b du 1° de l'article L. 5211-6-2 du code général des collectivités territoriales. Par un arrêté du 6 octobre 2016, le préfet de l'Orne a créé, au 1er janvier 2017, la communauté de communes Coeur du Perche par fusion de la communauté de communes du Perche rémalardais et de la communauté de communes du Perche Sud. La commune de Bretoncelles est représentée au conseil **communautaire** de la communauté de communes Coeur du Perche par quatre **conseillers communautaires**, qui ont été élus par une délibération du conseil municipal du 2 décembre 2016. M. Daniel CHEVEE demande l'annulation du jugement du tribunal administratif de Caen qui a rejeté sa protestation dirigée contre ces opérations électorales.

.../...

DE C I D E :

Article 1er : Le jugement du tribunal administratif de Caen du 26 janvier 2017 est annulé.

Article 2 : Les opérations électorales qui se sont déroulées le 2 décembre 2016 pour l'élection des **conseillers communautaires** de la commune de Bretoncelles à la communauté de communes Coeur du Perche sont annulées.

Article 3 : Il est déclaré que font partie du conseil de la communauté de communes Coeur du Perche, en qualité de **conseillers communautaires** de la commune de Bretoncelles, M. David LAMBERT, Mme Danièle SANCHEZ, M. Eric CHEROT et M. Daniel CHEVEE.

Article 4 : Le surplus des conclusions de M. Daniel CHEVEE est rejeté.

Article 5 : La présente décision sera notifiée au ministre de l'intérieur, à M. Daniel CHEVEE et à M. Davis LAMBERT.

Copie en sera adressée à la communauté de communes Coeur du Perche et à la commune de Bretoncelles.

Horticulteur & Pépiniériste

SARL

AUX FLEURS DE COULONGES

Plantes à offrir
Plants de légumes
Arbustes et fruitiers
Toutes compositions florales

Producteur - Vente au détail
Le Haut Morin - 61110 Coulonges-les-sablons
02 37 81 39 79

Pascal Pommeret

Cordonnerie - Clés
Tampons - Imprimerie
Plaque auto-moto.
Réparation *Paraboot*

Centre Commercial de l'Espérance
28400 Nogent le Rotrou
Tél : 02 37 52 08 70

TOUS TRAVAUX AGRICOLES

Du semis à la récolte

E.T.A. du Perche

Elagage
Débroussaillage
Taille douce

Florent ZAMBO
La Chasseguais
61110 BRETONCELLES
etaduperche@laposte.net

06 77 95 22 41

LA CROIX BLANCHE

BAR - TABAC - LOTO

Timbres fiscaux - Timbres poste
Cartes téléphoniques - Dépot de gaz

WiFi GRATUIT

02 37 37 24 56

6, place Charles de Gaulle 61110 BRETONCELLES
Fermé le dimanche après-midi et le lundi

ENTREPRISE DE PEINTURE

leduc

ISOLATION ET RAVALEMENT
FOURNITURE ET POSE DE REVÊTEMENTS
SOLS ET MURS
DECORATION INTERIEUR

Rue de Sully - B.P. 136
28400 NOGENT-LE-ROTROU
Tél : 02 37 52 67 71
Fax 02 37 52 60 94

Mr REBRAY Stéphane
ENTRETIENS PARCS ET JARDINS

15 rue Madeleine Bigot
61110 Condé Sur Huisne

02-33-73-08-21
06-22-39-41-47

Atelier Plac Art

Restauration de mobilier d'Art

Restauration - Marqueterie - Vernis tampon
Ecaille - Nacre - Ivoire...

Elodie Grégoire | 06 10 46 74 01 | 02 18 00 19 80

Zone Industrielle La Boze - 61110 BRETONCELLES
www.atelier-restauration-art.com

Bar des Amis

10, rue Ernest-Sagot
61110 Bretoncelles

☎ 02 37 37 20 23
Plat du jour à midi

ANTIQUITES

André Maréchal

Petits meubles - Bibelots - Pendules
Luminaires - Bronzes - Peintures - Curiosités

11, Place Charles de Gaulle Ouverture
61110 Bretoncelles - Samedi et Dimanche
Tél: 02 37 37 21 58 - 9h30-12h30 et 15h-18h30



FRET Yannick

Artisan



ENTRETIEN ESPACES VERTS
TRAVAUX DE COUVERTURE - ZINGUERIE
AMENAGEMENT INTERIEUR - EXTERIEUR ET
AUTRES PETITS TRAVAUX

Tél : 06 32 11 79 09

« Plaisance » - 61110 Bretoncelles

Conter
Fleurettes

Artisan fleuriste
Cadeaux

13, place du Général de Gaulle
61110 BRETONCELLES

02 37 37 07 16



Vente à la ferme de viande bovine



Race Salers

Vente en caissettes de 12 kgs
Sur commande

Animaux nés et élevés sur l'exploitation

GAEC DE LA DUFFETIÈRE

BACLÉ CLAUDE & CHANTAL
LA DUFFETIÈRE - 61110 BRETONCELLES
TÉL : 02 37 37 29 45



**& JOUR
& NUIT**

**AMBULANCES
Charles**

Installation de téléassistance

50 avenue de Paris
28400 MARGON

02 37 52 15 58

contact@ambulances-charles.fr

www.ambulances-charles.fr



Ualion SAMU

**depuis 40 ans
à votre service**

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance



Taxis 9 places

Que faire si je cherche à réaliser des travaux ?

Avant d'engager vos travaux, vous devez respecter certaines formalités

PERMIS DE CONSTRUIRE

Un permis de construire est généralement exigé pour tous les travaux de grande ampleur.

Travaux créant une nouvelle construction

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant :

- une maison individuelle et/ou ses annexes (*délai d'instruction 2 mois*) ;
- construction comprenant ou non des démolitions (bureau, commerce, atelier, hangar...) (*délai d'instruction 3 mois*)

Travaux sur une construction existante

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison :

- dans le bourg si $> 40 \text{ m}^2$;
- en campagne si $> 20 \text{ m}^2$.

LA DÉCLARATION PRÉALABLE

La déclaration préalable permet à l'administration de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur, pour la réalisation d'aménagement de faible importance. (*Délai d'instruction 1 mois*)

Une déclaration préalable de travaux est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- construction nouvelle (garage, dépendance...) entraînant la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m^2 et 20 m^2 ;
- édification d'une clôture, la pose d'un portail... ;

- construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m ;
- construction d'une piscine dont le bassin a une superficie comprise entre à 10 et 100 m^2 non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m ;
- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (par exemple, remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade) ;
- travaux de ravalement ;
- changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ;
- réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.

Recours à un architecte :

Le recours à un architecte est obligatoire pour les particuliers si l'immeuble excède 150 m^2 .

La commune est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) régissant les règles d'urbanisme en fonction des zones urbanisables, à urbaniser, agricoles et naturelles. Le PLU est consultable en Mairie ou sur le site : www.bretoncelles.fr. N'hésitez pas à le consulter avant de déposer tout dossier.



En aucun cas vous ne devez commencer les travaux avant d'avoir obtenu l'autorisation qui vous sera délivrée après l'instruction de votre dossier de demande de permis de construire ou de déclaration préalable.



Comité de Bassin d'Emploi du Perche Nogentais

■ pensez aux services du CBE du Perche



Le Comité de Bassin d'Emploi du Perche Nogentais propose différents services facilement accessibles.

● 1- Vous avez besoin d'un coup de main (simplifier votre quotidien, un salarié absent ? un surcroît d'activité ?), le CBE peut mettre **du personnel à disposition**. Ce dispositif vaut aussi bien pour les particuliers que les collectivités, entreprises et associations.

● 2- Des travaux à réaliser. Le CBE a mis en place **un chantier d'insertion** destiné à professionnaliser des demandeurs d'emploi. Ce chantier intervient auprès de particuliers, collectivités locales, d'associations, entreprises qui confient au CBE des ouvrages en peinture et en maçonnerie.

Pour plus de renseignements :

CBE du Perche Nogentais ■ 02 37 53 61 28

Site internet ■ www.cbe-perche.com

DES TRAVAUX À RÉALISER ?

CHANTIER BÂTIMENT, SECOND ŒUVRE



En sélectionnant le chantier d'insertion, vous participez à une démarche solidaire et au développement de l'emploi sur le territoire.

Un fonctionnement simple et peu de démarches à effectuer !



Association
Comité de Bassin d'Emploi
du Perche Nogentais
Tél : 02-37-53-61-28

2 rue Sainte Anne, 28400 Nogent le Rotrou
Courriel : cbe.nogentletrou@wanadoo.fr
Site internet : www.cbe-perche.com

UN COUP DE MAIN POUR SIMPLIFIER VOTRE QUOTIDIEN ? UN SALARIÉ ABSENT ? UN SURCROÎT D'ACTIVITÉ ?

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL



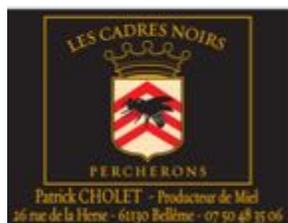
En sélectionnant l'association intermédiaire, vous participez à une démarche solidaire et au développement de l'emploi sur le territoire.

Un fonctionnement simple et peu de démarches à effectuer !



Association
Comité de Bassin d'Emploi
du Perche Nogentais
Tél : 02-37-53-61-28

2 rue Sainte Anne, 28400 Nogent le Rotrou
Courriel : cbe.nogentletrou@wanadoo.fr
Site internet : www.cbe-perche.com



N'oubliez pas vos prochains

Marchés de Producteurs de Pays

à

BRETONCELLES

pour 2018 :

samedi 31 mars

samedi 5 mai

samedi 2 juin

samedi 7 juillet

samedi 4 août

samedi 1er septembre

samedi 6 octobre

samedi 3 novembre

Sous la halle, de 9h30 à 13 h



Métiers d'aujourd'hui à Bretoncelles De l'apothicaire au pharmacien

Pharmacien de campagne... Jour après jour, le pharmacien de campagne est sur tous les fronts : accueil des patients, premiers petits soins ou orientation vers le médecin ou l'hôpital suivant la gravité, livraisons à domicile dans le cadre de sa mission d'hygiène, conseils en matière de génériques. C'est un spécialiste en botanique : il reconnaît les plantes toxiques ou bénéfiques, par exemple muguet, cytise, ellébore, plantes toxiques que l'on trouve dans les jardins, ou plantes d'intérieur, par exemple *dieffenbachia*, ou encore des bois comme les champignons. La mycologie figurant au programme des étudiants en pharmacie est obligatoire pour les pharmaciens d'officine à la campagne. Il soigne des animaux et sait aussi comment se préserver des tiques, poux, cafards, serpents. Notons que le caducée représente un serpent qui s'enroule, se redresse et renverse sa tête vers le bord d'une coupe dans laquelle Hygie donnait à boire au serpent du temple d'Epidaure. Le caducée et la croix verte, sont les deux seuls emblèmes réservés aux pharmaciens.

Environnement de travail... Son métier nécessite également un travail en réseau avec les médecins qui rédigent les ordonnances et les infirmières libérales. Une convention signée avec la Région le charge de l'approvisionnement en médicaments et des soins en cas d'hospitalisation à domicile. Il est aussi l'intermédiaire en matière de commande de lits médicalisés ou de fauteuils roulants. Il livre les médicaments à la Maison de retraite. Il collabore avec l'EHPAD et le SIAD. Son métier est très diversifié et il ne compte pas ses heures.

Et une longue histoire... Comme l'apothicaire d'antan, il sait préparer pommades et gélules. Au Moyen-Âge, dans les monastères, l'*apotecarius*, à la fois médecin et pharmacien, cultivait ses plantes médicinales. Aujourd'hui, la pharmacie est une spécialité médicale, mais aussi une science qui implique une excellente connaissance des molécules, en biologie et en médecine. La pharmacie est également un commerce où il est possible d'avoir, par le biais d'une ordonnance ou non, des médicaments ainsi que des produits paramédicaux, des appareillages et des produits d'hygiène. Mais pour le pharmacien de campagne, les liens tissés avec les patients restent incomparables au regard de ce que certains de ses collègues vivent en ville. Pour être pharmacien en campagne, il faut aimer la campagne.

Un grand merci à Jean-François Hédouin
Propos recueillis par Françoise Leblond





MATFER

Le matériel professionnel à prix d'usine!

Moules à pâtisserie, casseroles, poêles, ustensiles, vaisselle, verrerie, articles éphémères...

**Spécialiste de l'équipement
gastronomique**



Horaires Magasin

Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 10h-17h
Mercredi: 10h-12h30 / 14h-17h
Samedi: 10h-12h30

Longny au Perche

21 Les Réhobertières - Route de l'Angie
41290 Longny au Perche
02 33 85 36 02
www.matfer-magasinsuive.com

Espace Abbé-Fret - Les rencontres culturelles

Le calendrier

Mars 2018 – Mai 2018



Mars

Exposition prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Orne, avec le soutien du Conseil Départemental de l'Orne, sur le thème : « **Les sorcières, mythe ou réalité ?** » Cette exposition aborde le thème des sorcières à travers les époques : qui sont-elles, que font-elles, que sont-elles devenues ?

Exposition prévue du samedi 3 mars au samedi 24 mars inclus

Avril

Exposition des photographies de l'amateur éclairé, le « passeur de mémoire » ou bien encore « le cheminotographe », **André Lavis** sur le thème : « **À toute vapeur !** » « (...) Ces photos ont été prises dans le Nord, la Région parisienne et le Centre, sur les sites de différentes associations de chemins de fer touristiques ; animées par de fervents bénévoles, quelquefois par de jeunes salariés, ces associations font revivre des machines souvent centenaires (...) ». À découvrir absolument !

Vernissage le samedi 7 avril à 17 h 30. Exposition prévue jusqu'au samedi 28 avril inclus

Mai

Exposition prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Orne, avec le soutien du Conseil Départemental de l'Orne, sur le thème : « **Le Vampire : idéal de vie ou bien cauchemar ?** ». Les thèmes abordés seront : Pourquoi croit-on aux vampires ? L'origine de la croyance aux vampires ? Les vampires dans l'antiquité égyptienne, grecque et romaine ; le vampire au Moyen-Âge ; le vampire et l'Eglise catholique ; Vlad Tepes Drakul ; Elizabeth Bathory ; le vampire au 18^{ème} siècle ; le vampire romantique...

Exposition du samedi 5 mai au samedi 26 mai inclus

NB : Les expositions sont ouvertes aux horaires de la médiathèque- L'entrée est libre et gratuite



La Bibliothèque

Les nouveautés à découvrir :

Pour les adultes :

Tous les prix littéraires de l'année 2017 - « Origine » Dan Brown

Pour les jeunes :

Les Mangas sont présents dans nos rayons

Toutes les nouveautés sont consultables sur notre site bretoncelles.fr rubrique « médiathèque »

Renseignements au 02 37 37 25 27

Nous souhaitons nos meilleurs vœux à toutes nos adhérentes et tous nos adhérents pour cette année 2018 !

IMPRIM 28
et la couleur prend forme !

Création et mise en page de vos documents
Impression offset et numérique, façonnage
Grand format sur bâche, adhésif,...

imprimvingthuit 11 rue de la Fuye | 28400 Nogent-le-Rotrou
contact@imprim28.fr | www.imprim28.fr | Tél. 02 37 52 59 18 | Fax 02 37 52 79 36

Avec mon compte lecteur, je peux :

- consulter en ligne la liste de mes emprunts, demander à prolonger mes prêts, réserver un document
- me tenir informé sur les nouveautés, les événements, recevoir les nouvelles par mon adresse courriel
- suivre mes contributions (avis)
- faire des suggestions d'achat

NB : Pour bénéficier d'un compte lecteur, il faut d'abord être inscrit à la médiathèque.

Bon à savoir :

Des formations à la gestion du compte lecteur et à l'utilisation du portail peuvent être organisées sur demande.

Renseignements : Médiathèque Espace Abbé Fret, Espace Numérique

Ordinateurs publics

Accès libre :

Notre médiathèque met à votre disposition 5 postes informatiques répartis dans des espaces dédiés.

Navigation web, bureautique, auto-formation, création multimédia, sélections de sites, recherche documentaire, orientation, revues et journaux, jeux... De nombreux logiciels et ressources en ligne sont à portée de clic !

Les mineurs de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte adhérent.

Les autres adhérents mineurs doivent avoir une autorisation parentale.

Vous avez besoin de consulter un poste informatique ?

Pour bénéficier de l'espace et des services numériques, vous devez :

- être adhérent à la médiathèque et à l'espace numérique,
- ne pas être en possession de documents en retard ayant fait l'objet de deux rappels et accepter la charte des espaces et services numériques.
- Munissez-vous, enfin, de vos identifiant et mot de passe pour vous connecter à un ordinateur.

Réserver un poste

Vous avez besoin de consulter un poste à un horaire précis ? Vous pouvez nous appeler au 02 37 37 25 27.

Wifi

Le wifi est accessible aux adhérents selon les mêmes modalités que l'espace numérique, munis de leurs identifiant et mot de passe.

Si vous êtes majeur et usager à titre exceptionnel, il est possible d'effectuer une inscription temporaire sur présentation d'une pièce d'identité.

Prêt de matériel informatique

Des tablettes, des ordinateurs portables et des liseuses, sont proposés en prêt sur place pour naviguer sur Internet, faire de la bureautique ou profiter de ressources thématiques diverses (sites web, applis, livres numériques).

Pour emprunter ces matériels, il suffira d'être abonné et majeur, puis de se présenter à l'espace numérique muni de sa carte d'adhérent.

Le matériel prêté est sous l'entière responsabilité de l'usager.





La sécurité... L'affaire de tous !!!

Devenez citoyen référent et rejoignez
les trois référents en place...

Début octobre le dispositif était signé en présence de
Mme Bard sous-préfète de Mortagne.

Comment ça marche ?

LE MAIRE

Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa
commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de
l'animation et du suivi du dispositif.

LES RÉFÉRENTS

Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours
des réunions publiques, les habitants du quartier doivent
adopter des actes élémentaires de prévention :
surveillance mutuelle des habitations en l'absence de
leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux

forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs
suspects, ...

- Pour **Octave-Mirbeau** : Madame Nathalie CUEILLE
- Pour la **Cité de la Booz** : Monsieur Gaston BEAUCHET
- Pour **les Maupinières** : Monsieur Maxime JOURDHEUIL

LA GENDARMERIE

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie
qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas
à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules
forces de l'ordre.

Les relations entre les habitants d'un quartier et la
gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

L'objectif est multiple :

- Rassurer la population
- Améliorer la réactivité de la gendarmerie
- Accroître la prévention de proximité

Notre objectif est de créer un réseau de voisinage, une
chaîne de solidarité, un système d'alerte au plus près du
terrain.

Le Perche ornais a un conciliateur de justice

Depuis octobre, l'arrondissement de Mortagne est doté
d'un conciliateur. Claudine Oosterlinck assurera une
permanence à Bretoncelles.

Un conciliateur de justice est un auxiliaire assermenté qui
a le pouvoir d'examiner certains contentieux civils et
d'éviter une action en justice.

Le conciliateur tente de trouver un accord à l'amiable
entre différentes parties.

Écoute et dialogue sont les maîtres mots de la conciliation
et la volonté de chacun sera toujours respectée. En cas

de refus de conciliation, l'affaire est jugée devant le
tribunal d'instance.

Le plus souvent, les litiges sont entre voisins, clients et
artisans...

La conciliation est un service
gratuit.

Madame Oosterlinck est juriste et
passionnée de droit.

*Madame Oosterlinck recevra tous les
4^e mardis de chaque mois, de 10 à 13h,
à l'Espace Abbé Fret, **uniquement sur
rendez-vous** (06 81 58 39 34 ou
claudine.oosterlinck@wanadoo.fr)*



TAXI CAILLON

À votre disposition 24/24 et 7/7

Nous sommes à votre disposition pour vous conduire vers
tous types d'établissements, en vous accompagnant
dans les démarches administratives.
Contactez nous au **02.37.52.09.39** ou **06.74.92.37.16**

Projets pour 2018

City-stade

La création du city répond à une demande forte des jeunes Bretoncellois, mais sera un outil pour tous, et surtout un outil d'apprentissage du respect...

Pourquoi un city-stade ?

La création d'un city-stade permet de répondre aux



attentes des
j e u n e s
désireux de se
retrouver en un
lieu convivial
afin de pratiquer
différents sports.
Un lieu
de rencontre
consacré aux
défis sportifs, à
la fois ludique,
esthétique et
robuste. Le city-
stade c'est une
multitude de
s p o r t s e t

d'activités en un même lieu convivial et ouvert à tous. Les terrains multisports se conjuguent au pluriel pour jouer à plus de 10 sports en un même lieu.

Un espace sportif et de loisirs en accès libre pour les jeunes,

Un outil éducatif et ludique dédié aux activités scolaires et périscolaires à...

... selon la configuration et les équipements présents sur le terrain multisports, différentes activités sportives non réglementaires peuvent être pratiquées tels le football, le handball, le basket-ball, le volley-ball, le tennis, le badminton, le tennis-ballon, le hockey sur gazon... Les activités les plus fréquentes des terrains multisports sont le football et le basket-ball.

Notre choix s'est porté sur un mini-stade soigné, couvert de gazon synthétique et entouré de palissades de bois et d'aluminium résistant aux usages.

Implantation

Le choix de l'implantation sur un des deux cours de tennis permet de réduire significativement les coûts.

Gestion

En accès libre nous essaierons de responsabiliser les

jeunes pour son entretien avec le principe de l'opération argent de poche pour les vacances. Chaque année nous pourrions proposer aux jeunes volontaires de participer à son entretien, un moyen de respecter ce lieu. Pour ceux qui seraient tentés par des dégradations ces travaux « rémunérés » pourraient se transformer en TIG (*travaux d'intérêt général*).

Usage

Outre l'accès libre les différents clubs de sport pourront l'utiliser ainsi que les écoles. La société qui plante le city proposera des formations en direction des éducateurs et enseignants pour sa bonne utilisation.

Couverture piscine

Symbole de l'histoire de Bretoncelles la piscine Bernard-Denis est dans l'ADN des Bretoncellois. L'objectif de ce projet est de renforcer sa vocation première :

- Permettre aux enfants l'apprentissage de la natation en particulier dans le cadre scolaire
- Améliorer l'accueil des estivants en réduisant les contraintes liées aux aléas climatiques

Les travaux consisteront à installer un abri haut -type véranda- télescopique avec ouverture centrale. La couverture totale sera de 370 m², l'ensemble de la structure portant sur des rails.

Le choix du modèle sera surtout lié aux contraintes techniques et environnementales, le projet devant s'intégrer au paysage.

La mise en place de la structure permettra une ouverture plus large de juin à septembre permettant d'optimiser notre espace de loisirs. Une nouvelle dynamique qui ne

d e v r a i t
p a s
manquer
d'attirer
d e
nouveaux
visiteurs
sur la
commune.





Voeux du Maire

Comme à l'habitude, nous nous sommes retrouvés en début d'année dans la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des voeux.

Ce fut l'occasion pour beaucoup de se retrouver autour du verre de l'amitié et, pour l'équipe municipale, d'encourager l'équipe de la Web-radio tout en sollicitant de nouveaux bénévoles et de remettre

- La médaille de la commune pour **Mme GENTIL**, qui est en charge de l'EHPAD depuis 19 années avec tant de dévouement et nous quitte en février afin de prendre une retraite méritée
- La médaille de la commune pour **Mme FRIZOT** pour ses longues années au service des anciens combattants de la commune
- Dix bons d'achat pour les **heureux bébés** bretoncellois nés en 2017
- Dix bons d'achat pour les 1ers gagnants du concours **Fleurir Bretoncelles**

Par ailleurs, Monsieur le Maire, entouré du Conseil municipal et d'élus locaux, a profité de ce temps de rassemblement pour revenir sur les événements majeurs de 2017, tant dans notre commune que sur le plan national, et, surtout, se tourner avec plein d'espoir vers 2018, tout juste entamée, avec des projets tels le City- stade, la couverture de la piscine (voir p 25), la voirie, la web-radio...

Une projection de diapo a permis un petit retour sur l'année écoulée et un buffet gourmand a enchanté nos papilles.

MFI D

La vie de la Commune

RENOV'61



TOUS TRAVAUX DE RENOVATION DE L'HABITAT
CHEMINEES

La Rousselière
61110 BRETONCELLES

Téléphone : 02.33.25.91.66
Télécopie : 02.33.25.55.69

RC de l'Aigle B 409 888 179



S.A.S. TRIFAULT TRAVAUX PUBLICS
Z.A. La Touche - 72260 Marolles-les-Brauits
Tél. 02 43 97 40 71 - Fax : 02 43 97 17 36
E-mail : trifaault.tp@wanadoo.fr

Créla **Phyto-épuration**
Bassins- Baignades naturelles
 Aménagement & entretien jardins de toutes tailles








La Petite Forêt
 61110 Bretoncelles
 Tél : 06 28 34 90 50

Site web : www.crelo.fr
 email : crelo.thomas.tissier@gmail.com



Sortez du cauchemar

**VISITE
 CONSEIL**

Un projet d'achat, des travaux en vue ?
 Eco-Partica vous accompagne

www.ecopertica.com
 09.72.37.86.09

Conseil et accompagnement en éco-construction

AUX PETITS FOURS

Horaires d'ouverture
 > lundi / merc. / vend. <
 10h30 - 13h30
 16h - 19h30
 > samedi <
 10h30 - 13h30

Auto Petits Fours BRETONCELLES
 02.37.49.24.30

PLATS CUISINES

Restaurant

Moulin de Basse-Roche
 61110 Coudré-sur-Huisne

Tél. 02 33 25 26 14
 Port. 06 88 09 51 17

@ marie.france.merel@hotmail.fr



DB AUTO 2

Dorothee et Bruno EDON
 Entretien - Vente Véhicules
 neufs et occasions toutes marques
 Véhicules sans permis
 Dépôt gaz - Station service

Zone d'activité St-Marc - 61110 RÉMALARD

02 33 85 52 40 Email : dbauto2@orange.fr




Valse au Forum des Associations !

Non, ce n'est pas une nouvelle discipline proposée par l'une de nos vingtaines d'associations quoique... certains de nos anciens en rêveraient peut-être.

Forts du peu de visiteurs sur nos stands du gymnase en 2016, nous avons imaginé plus intéressant de nous rapprocher du centre du village et, donc, de nos habitants : être vus, être sur le trajet du marché et des commerces, des rencontres fortuites des personnes traversant le 'plateau'... tout cela nous avait semblé une bonne idée qui n'aura finalement par remporté l'adhésion de tous ; loin s'en faut !

Après l'installation de certains sous la halle le matin et d'autres sous le gymnase pour mettre à profit la présence de tout le matériel utile aux démonstrations, je suis revenue à 14h sous une halle vide et les quelques rares courageux qui sont revenus après la pause déjeuner ont finalement décidé de finir la journée au gymnase.

Il fallait tenter cette possibilité... ce que nous avons fait, mais je pense que le gymnase sera, malgré tout, LE lieu d'accueil du Forum 2018.



Associations diverses, pensez-y ; nous en reparlerons d'ici là.

Merci à celles et ceux qui se sont mobilisés pour faire partager leur passion, organiser des démonstrations, des séances d'essai.

et merci à tous les curieux venus à la découverte de nouveautés ainsi qu'aux impatients qui attendaient la reprise officielle des séances !

Le tout dans la bonne humeur et une ambiance bon enfant.

MFI D



Sortie ENS enfants... Inattendus et bienvenus

Un soleil inattendu nous accompagnera pour cette balade-découverte 'enfants' organisée à l'occasion des Journées du Patrimoine. Trois adultes se présentent de façon inattendue et c'est avec plaisir que nous les accueillons.



Petit challenge pour moi, l'accompagnatrice, qui avait prévu -et qui fera malgré tout- couronnes de liserons, cueillette de menthe, tissage de joncs...

Au final, une petite équipe de 4 adultes et 5 enfants curieux et participants,

chaussés des bottes indispensables pour faire face aux pluies diluviennes qui nous ont précédées, parcourront les 3km5 qui suivent le cours nonchalant de la Corbionne puis de la Donnette. L'oeil grand ouvert, les petites jambes trottent et d'aucun attend même avec impatience le goûter qui clôturera de façon



sympathique, à l'aire de jeux, cette promenade.

MFI D

1,000,000

C'est le nombre de litres d'essence vendus à la station-service depuis son ouverture, le 19 décembre 2015

C'est à vous tous, chers clients, que nous devons ce grand succès !



Vieilles pierres et musique : que du patrimoine culturel !



Voilà dix ans que le projet avait été initié...

... et un an que la rénovation d'une grande partie de l'extérieur de l'église avait commencée.



Les Journées du Patrimoine semblaient une date toute indiquée pour clôturer ce gros chantier et c'est ainsi que la municipalité avait choisi le samedi 16 septembre pour fêter l'événement. Reconnaissons que la qualité et la



beauté du travail réalisé font, depuis plusieurs mois déjà, l'unanimité parmi les habitants, voisins et amis qui ont l'occasion de venir admirer l'édifice.

La chorale Échollines a ouvert... puis clos en musique cette inauguration, invitant même les quelques 150 personnes à chanter pour les morceaux les plus connus.

Au cœur (sans jeu de mot avec le chœur !) de la soirée, édiles locaux et départementaux, professionnels et responsable d'association, nous ont conté la genèse de ce chantier, ses contraintes et ses surprises, tout en insistant sur l'importance de ce lieu phare au centre de notre village.

Les Prairies du Perche nous ont ensuite régales d'un cocktail dont pas une miette n'est repartie en cuisine.

MFI D

La vie de la Commune



Repas de Noël pour les enfants des écoles

Comme à l'habitude, repas de fête, buche de Noël, Père Noël, chocolats et spectacle étaient au rendez-vous du déjeuner du 19 décembre à la salle des fêtes... pour la plus grande joie des 174 enfants du groupe scolaire... et des adultes qui les accompagnaient.

Rendez-vous dans un an pour le prochain repas de Noël... Il va falloir patienter !

Merci beaucoup aux membres de l'APE et à tous les délégués des parents d'élèves venus aider au bon déroulement de ce déjeuner de fête.

MFI D



Marché de Noël

- Plus de monde que prévu,
- de quoi répondre aux souhaits de tous, petits et grands,
- un coeur de village grouillant de propositions, de monde et d'animations...



Merci aux participants, aux visiteurs, aux 'animateurs' qui ont tous, chacun à leur manière, participé à la réussite de cette journée.

MFID



Les photos prises le 16 décembre par J-F Delaroque sont disponibles à 'Espace Abbé-Fret'

L'Atelier d'Elisabeth
Restauration de céramique



Elisabeth Alliquet
 27 Le Bourg 61110 Bretoncelles
 06 18 98 34 82
 atelier@orange.fr
<http://www.atelierdelisabeth.jimdo.com>

BRUNET CÉDRIC
 maçonnerie, couverture, isolation
 neuf et rénovation

Le moulin de Courvoisier
 61110 Bretoncelles

tel: 02.37.29.27.58
 port: 06.16.71.27.28
 email: cedricbrunet0697@orange.fr

n°siret 44207714100015

État civil

Ils sont venus :

le 20 octobre, Alexandre MIKAELIAN
 le 23 octobre, Maxime PELLETEY
 le 29 novembre, Charlyne GESTIÈRE
 le 28 décembre, Louise FERRIÈRE

Ils se sont dit OUI :

le 15 juillet, Luc SÉNÉCHAL ET Betty DESSEINT
 le 5 août, Alain GILLOT et Stéphanie MONCHÂTRE
 le 12 août, Christophe SAINTIER et Stéphanie CALAS
 (avec nos excuses les plus sincères pour ces
 3 oublis dans le PJ de septembre - MFI D)
 le 2 septembre, Eddy CHAUMULOT et Marion DEMARCY
 le 2 septembre, Johnny GÔNET et Aurélie POURIAU

Ils nous ont quittés :

le 5 septembre, Micheline CARRÉ, née BELOUET, 90 ans
 le 7 septembre, Colette FALEZAN, née DESAVIS, 62 ans
 le 2 octobre, François GARRIC, 64 ans
 le 8 novembre Jean-François ESNAULT, 65 ans
 le 9 novembre, Anna HARLÉ, née DROHOMIREZKI, 70 ans
 le 12 novembre, Séraphine VERET, née MANCUSO, 72 ans
 le 16 novembre, Adeline LEBOÉ, née CAGNIN, 78 ans
 le 31 décembre, Jean-Claude BUTHON, 61 ans

Assistantes maternelles agréées

Mme AUBRY Line

5 la Malardière ☎ 06 77 95 97 33

Mme FINET Nabila

6, résidence La Pezassière ☎ 02 37 37 29 09

Mme GONTIER Betty

3 rue de La Passerelle ☎ 02 18 00 60 95/06 22 43 41 79

Mme LEGER Séverine

Plaisance ☎ 02 37 37 24 55

Mme MARCHAND Hélène

1, Clos des Brissetières ☎ 02 37 37 26 66

Mme PICHOS Evelyne

4 résidence de la Corbionne ☎ 02 37 37 24 04

Mme RITZ Stéphanie

7, Jonville ☎ 06 49 95 76 33

Madame RIVA Annick

2 Rue Roger-Calbris ☎ 02 37 37 27 94

Mots croisés (solution page 40)

Horizontalement

- Ruse
- Art japonais du papier plié (*plur.*)
- Avant l'excellence (*nom plur.*) - Interjection méprisante
- Combativité (*phon.*) - On y expose ou l'on s'y repose
- Crochets - Poil rude retourné
- Symbole chimique - Lettre grecque - Peut être à queue derrière ou sans queue devant
- Moment privilégié pour le nourrisson - Connu
- Élagué - Note de musique
- Verdict
- Voiture de collection - À l'abri du besoin (*plur.*)

Verticalement

- Balivernes
- Médaillé de bronze
- Ondulas - Rase
- Contrariétés
- Graffiti - Sverige
- Bien nées, la valeur n'attend point le nombre de leurs années - Sige d'une grande école

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2									■	
3								■		
4					■					
5						■				
6			■			■				
7						■			■	
8							■			
9									■	
10	■	■			■					

G. Sculptures funéraires de personnages couchés - Adjectif démonstratif

H. Symbole chimique - Machines agricoles

I. Costaud

J. Elles scintillent comme des étoiles



CLUB de LOISIRS de BRETONCELLES

Présidente : Bernadette CHEVÉE ☎ 06 75 52 00 67
Secrétaire : Michelle DOSNE ☎ 02 37 37 29 64

De nouvelles activités du Club, proposées à l'aide d'animateurs bénévoles, ont obtenues un réel succès auprès de nos adhérents:

L'atelier « **Vannerie** », depuis le 17 septembre, tous les vendredis de 13h30 à 16h30, salle Gautier-Lapierre. Cette activité conduite par Bernadette Boulay, Yvette et Albert Loyal, enseignent les techniques de vanneries d'osier tressées (tous les trois exerçant leur savoir-faire également à Préaux-du-Perche)

L'atelier « **Fleurs & Plantes** », animé par Colette Tafoiry, activité saisonnière : sept-oct-nov. Des conseils et démonstrations pour tout savoir sur la botanique florale. (reprise au printemps)

AUTRES ACTIVITES DU CLUB DE LOISIRS

- **Cartonnage** avec Marie-Annette Haudebourg
- **Atelier Dessin** avec Bernard Delprat
- **Atelier Peinture** avec Bernard Delprat
- **Conversation en anglais** avec Nelly et Mark Slater
- **Randonnées pédestres** avec Monique Peisey
- **Jeux de société** avec Jacqueline Huard
- **Poupées frimousse** avec Maïté Lhuillier
- **Dictée ludique**, avec Nelly Slater
- **Promenades à vélo** avec Roland Peisey
- **Informatique** avec Daniel Aurillon

Pour notre atelier Vannerie, nous recherchons de l'osier à récolter gracieusement.

Merci par avance aux donateurs de nous en informer auprès de la Présidente.

MANIFESTATIONS : les premiers RV de l'année 2018

♣ Vendredi 26 janvier : Assemblée générale et galette des rois, 14h à la salle des fêtes.

♣ Vendredi 16 février : Repas dansant de la Saint-Valentin, 12h à la salle des fêtes, avec l'orchestre Didier Gilbert.

Pour participer à ces activités et aux manifestations du Club, l'adhésion personnelle comprend une cotisation annuelle de 15 €. Renseignements auprès de la Présidente ou la secrétaire.

Pour plus d'informations :

e-mail : « clrbretoncelles@gmail.com », site Internet www.clubdeloisirsbretoncelles.fr, ainsi que l'agenda mensuel des activités affiché salle Gauthier-Lapierre et au Coccimarket

Toute mon équipe et moi-même vous présentons
NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2018

La Présidente, Bernadette CHEVÉE

Les Bouffons des Planches

seviront pour la huitième année consécutive !!!
Ils vous donnent rendez- vous pour leur nouvelle pièce :

La Soupière, de Robert Lamoureux

Samedis 7 et 14 Avril à 20h 30
Salle des Fêtes de Bretoncelles

Samedi 21 Avril

Salle Pierre-Mendès-France à Nogent-le-Rotrou

La Soupière, le plus gros succès de Robert Lamoureux est une fable comique dans laquelle Robert Lamoureux nous livre un exemple de comédie de boulevard où tous les ingrédients du rire sont réunis.

« La Soupière », c'est sous ce nom que Paul désigne sa vieille tante Violette dans ses tractations avec Germaine la jeune bonne au passé plutôt douteux pour casser la Soupière, c'est-à-dire la vieille tante qui refuse énergiquement de vendre sa propriété à une grosse société, ce qui arrangerait bien les affaires de Paul qui espère toucher une forte commission qui sauverait sa société de la faillite. Germaine fait appel à une ancienne relation du milieu MONSIEUR LOUIS pour exécuter la besogne...

Avec Brigitte Vergnaud, Sylvie Barreteau, Sandra Riet, Sandrine Rocheteau, Stéphanie El Ouarrad, Marine Lambert, Richard Berthou, David Lambert

Réservation au Coccimarket ou au 06 19 03 05 83

Envie de donner un coup de main pour les décors, les costumes, la régie lumière, son... vous serez les bienvenus.

Contact au 06 19 03 05 83



APE (Association des Parents d'élèves)

L'association des Parents d'élèves a pour mission de récolter des fonds au profit de nos enfants, à savoir : achat de matériel, spectacle de Noël et venue du père Noël, cadeaux de Noël, kermesse et autres selon les besoins de l'école.

Pour ce qui concerne nos manifestations nous avons :

- le **loto** le dimanche 25 mars à 14h00
- la **chasse aux oeufs** le 8 avril ainsi que
- la **kermesse de l'école** le 23 juin.

ABEL

(association bretoncelloise d'éducation et loisirs)

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2018

Nos remerciements aux exposants et à toutes les personnes qui ont contribué à la bonne organisation du vide-greniers de juillet 2017.

Rendez-vous pour le 28^e vide-greniers le dimanche 1^{er} juillet
Inscription au 02 37 37 21 45
Le président, Remy Tafoiry



L'association **Plumes et Talents** vous remercie

Chères Bretoncelloises et chers Bretoncellois,

L'Association Plumes et Talents tenait à vous remercier pour votre présence très significative au salon du livre du 29 octobre 2017 dont elle est l'organisatrice, ceci dans notre belle commune.

Entre 200 et 250 personnes sont venues au-devant des écrivains présents à cette manifestation ! Pour cette première expérience il s'agit là d'un succès !

Nous avons organisé une grande tombola où tous les lots étaient gagnants et nous espérons que vous n'avez pas été déçus.

Ce salon a été organisé pour être à taille humaine avec de la chaleur et de la convivialité.

Vous pouvez nous faire remonter vos remarques et aussi vos idées pour le prochain que nous prévoyons pour l'année 2018 fin octobre à l'adresse suivante : labelouette@yahoo.fr

Nous en profitons pour vous rappeler que vous pouvez nous faire parvenir vos écrits : nouvelles, proses, poèmes etc., pour publication dans notre recueil « La Belouette ».

A l'année prochaine donc !

Nous comptons sur vous !

Tous les membres de l'association Plumes et Talents

Le salon du livre du 29 octobre 2017 à Bretoncelles (de gauche à droite : André Papazian, Chantal Guilbert, Daniel Sache membres de l'association et Stéphane Maillot auteur humoriste)



Qi gong et sophrologie

L'association le corps et l'esprit propose de créer à Bretoncelles, tous les lundis soir de 20h30 à 21h30, une section de sophrologie et de qi gong en alternance, à partir de janvier 2018

En attendant, vous pouvez suivre les cours de sophrologie et relaxation à La Loupe, le lundi de 11h à 12h00 et le jeudi de 20h30 à 21h30, à Champrond-en-Gâtine, le mercredi de 18h45 à 19h45.

Vous pouvez suivre les cours de qi gong à St-Victor-de-Buthon de 19h15 à 20h15 et le jeudi à Champrond-en-Gâtine de 18h45 à 19h45 des activités holistiques.

Nouveau :

En 2018, sur Facebook, nous créerons des journées spéciales où les personnes paient 5€ à la séance et nous commencerons par le yoga du rire

La compagnie Halem Théâtre



continue son implantation sur le village, département et la région.

Avec la mairie de Bretoncelles, nous avons une nouvelle fois mis en place un échange: nous pouvons entreposer les décors et costumes dans un local de la mairie et nous animons en échange les marchés de producteurs avec l'Orgue de Barbarie.

Plusieurs animations du même style sont prévues dans les mois à venir grâce à certaines associations et lieux culturels du Perche qui nous emploient pour animer des places, des fêtes, des marchés de Noël et des réveillons.

Nous augmentons notre travail dans le département puisque en Novembre et Décembre, nous intervenons dans 4 écoles d'Alençon pour 24 actions culturelles avec 4 artistes intervenants. Les actions culturelles représentent un atelier théâtre qui, par l'improvisation, le jeu et la réflexion, aborde les thèmes d'une pièce de théâtre: la diversité et le vivre ensemble. Les élèves découvriront cette pièce "Réponse à une petite fille noirTe" (éd. Les Cygnes) le 14 décembre à Alençon, grâce à notre collaboration avec la Ligue de l'Enseignement.

Au niveau de la région, nous connaissons maintenant toutes les institutions et acteurs culturels de Normandie, comme la Drac, l'Odia et les affaires culturelles de plusieurs villes.

Nous devons continuer à répondre aux appels à projet pour nos créations futures et demander leur soutien si besoin.

Aussi, nous continuons l'organisation de la tournée des spectacles en anglais en collège avec des acteurs du Royaume-Uni. Celle-ci est planifiée pour le Printemps 2018.



Tanguy Garric, Chevalier des Arts et des Lettres

Vice-président de BPN Un grand homme pour Bretonnelles



Tanguy Garric, né à Offenbourg (Allemagne) en 1952 nous a quitté le 2 octobre 2017. Ses origines bretonnes et la passion pour la mer le mèneront assez naturellement à s'embarquer pour la pêche au Grand Nord.

Sa rencontre, à Paris, avec Donatella.T lui permet de découvrir le monde de l'art et de la taille douce.

De retour à Paris, il ouvre son atelier en 1977 pour une vingtaine d'années et partira ensuite à Bretonnelles pour y poursuivre ses activités.

Dès les premières années, de nombreux artistes et éditeurs français, américains, coréens ...sont attirés par son savoir faire exceptionnel de l'imprimerie, allié à une approche extrêmement sensible du travail des artistes.

Il est un des premiers à utiliser les technologies de l'impression numérique alliées aux techniques traditionnelles.

- Il se passionne pour la technique alors oubliée, de l'héliogravure au grain : photogravure à l'aquatinte sans trame, et a travaillé pour de nombreux photographes .

- Parallèlement à cette activité d'imprimeur et de graveur, il crée sa propre maison d'édition d'estampes et de livres avec des artistes très connus ou moins, dont il présentera régulièrement les œuvres dans de nombreux salons en France, ainsi qu'en Corée, en Finlande ...

Impossible de lui rendre hommage sans parler de l'association Page(s) créée avec Éric Lefebvre, Bernard Gabriel Lafabrie, les directrices de l'espace des Filles du Calvaire, Donatella.T et lui même.

Celle ci compte aujourd'hui 150 membres français et étrangers : et a pour but la promotion du livre de bibliophilie contemporaine et du livre d'artiste en organisant deux salons annuels, l'un en novembre, l'autre en mai.

Tanguy Garric jouera jusqu'en fin 2016 un rôle primordial dans l'organisation de ces deux salons permettant la pérennité de l'aventure.

A travers toutes ces différentes activités, le but de Tanguy Garric aura été d'aller toujours plus loin dans la perfection pour permettre aux artistes, dont il se sentait l'obligé, d'aller au bout de leurs audaces et de leurs désirs.

En cela, il restera l'exemple même de l'excellence de la taille douce en France.

C'est en ces mots que Maximilien Guiol et Bernard Gabriel Lafabrie rendaient hommage à Tanguy lors de la répartition de ses cendres le 17 octobre dernier au cimetière de Bretonnelles.

Daniel Chevée, le président de BPN, pour sa part soulignait le rôle majeur de Tanguy au sein de l'association locale en ces mots :

"Tu vas beaucoup manquer à l'association, car sans toi, BPN n'aurait pas eu la même culture, sans toi et sans Donatella tant vous avez donné tous les deux.

Membre fondateur de cette association culturelle, tu t'y investis dès sa création le 21 juin 2008 en devenant le vice-président. Bientôt 10

ans que tu oeuvres sans compter et passionnément pour le développement de l'Histoire de la commune de Bretonnelles, qu'elle soit naturelle, architecturale ou historique.

Comment ne pas citer quelques faits notoires qui resteront à jamais inscrits dans la cité. Dès l'existence de BPN, tu prends en charge les principes de base de son fondement et tout particulièrement la signalétique et son graphisme : son logo, c'est toi, le papier à entête, c'est toi, les cartes de visite, c'est toi, les cartons d'invitation, c'est toi et plus récemment le site : bretonnelles-patrimoine.org, c'est toi.

C'est toi aussi qui assure la communication de toutes nos animations en créant de magnifiques affiches qui font l'étonnement et l'admiration de tous, mais aussi les banderoles, sans oublier les menus des veillées percheronnes qui étaient si attendus de notre centaine de convives.

C'est toi encore qui crée de nombreux articles pour le profit de BPN en commençant par une série de cartes postales anciennes qui feront nos premières recettes, puis une série annuelle de sets de tables.

Tu prendras en charge la collection des 300 cartes postales que BPN possède aujourd'hui après les avoir scannées et retouchées si nécessaire. Plus de 150 trouveront une place privilégiée dans des cadres pour être exposées lors des journées du patrimoine ou dans les commerces. Les résidents de la maison de retraite seront tellement heureux de découvrir ou redécouvrir leur passé.

Bretonnelles est marqué pour longtemps de ton empreinte, mais qui le sait ?

Qui sait que c'est toi qui a habillé la façade de la salle des fêtes, réalisé tous les panneaux de la motte féodale, toutes les plaques du verger conservatoire, tous les pupitres aux quatre coins du village, des Maupinières à la Godefraise en passant par la Régeolière.

Mais BPN a franchi une nouvelle étape avec l'édition de son livre "Bretonnelles, un village du Perche".

Si toutes les associations peuvent vendre un livre, elles deviennent rares s'il faut l'écrire et encore plus rares quand il convient de l'éditer. Grâce à toi et tes compétences d'éditeur, nous l'avons édité, faisant ainsi de BPN, un éditeur à part entière.

Tu as beaucoup donné pour notre association, sans doute au-delà du raisonnable et au détriment quelquefois de ta vie professionnelle mais sois fier du résultat, sois fier d'avoir contribué à la sauvegarde de notre patrimoine communal, sois fier du livre qui retrace notre Histoire.

Le 10 mars prochain, la 9ème veillée percheronne te sera dédiée. Bon voyage Tanguy.

Tanguy Garric était aussi un passionné d'apiculture. Pour cela, il lui fallait un site naturel protégé et c'est sur la ferme de La Rue qu'il installât son rucher. En quelques mots émouvants, Christophe Lécuyer lui rendait aussi un hommage appuyé :

I
A travers les abeilles, tu m'as étonné
Les ruches que tu as soulevées
Les abeilles dont tu t'es protégé
Mais quelle mouche t'a piqué ?

II
A travers l'emplacement du
rucher
C'est de la reconnaissance
Que tu m'as exprimée

III
A travers le miel tu nous as
rappelé
Que la nature est généreuse
Si on sait la respecter
Mais surtout, tu nous as confirmé
Que rien n'est jamais figé



Comment préserver l'eau

Les menaces qui pèsent sur l'eau

- . 23 pays partagent 2/3 de la ressource de l'eau
- . 1,3 milliard de personnes n'ont pas d'eau potable
- . 1/3 des eaux usées est rejeté dans le milieu naturel (les rivières servent de poubelle, l'océan est pollué par les hydrocarbures etc ..)

L'eau est polluée par des usines de purification qui la rendent potable. Le coût de traitement est de plus en plus élevé à cause de ces diverses pollutions.

Préserver l'eau, les gestes pour ne pas polluer

- J'achète des aliments (animaux et végétaux) issus de l'agriculture biologique de préférence ou raisonnée afin d'agir sur la pollution de l'eau par les pesticides.

. J'évite les pesticides et engrais chimiques dans mon jardin (pollution des sols et des eaux souterraines)

. Je me rends dans les stations de lavage automobile (nous en avons une superbe à Bretoncelles !) pour laver ma voiture et ne pas répandre les résidus polluants éliminés de mon véhicule

. J'utilise une ventouse à la place des produits chimiques pour déboucher évier, lavabo...

. Je limite l'utilisation des produits

Les Conseils d'Elisabeth

ménagers y compris les lessives (ces produits sont de plus en plus polluants et allergènes) et je les choisis biodégradables. Chaque français en utilise 11kg par an pour les produits ménagers et 11kg pour les lessives.

Quelques conseils de grand-mère, moins dangereux et moins allergènes :

- L'alcool à brûler dissout les graisses collantes et remplace les produits à vitres ainsi que le papier journal mouillé.
- Le savon de Marseille ou d'Alep remplace facilement les gels douches.
- Le vinaigre blanc dissout le tartre et le calcaire.
- Le savon noir liquide laissé jusqu'à une nuit dans le four ou le bicarbonate de soude remplaceront efficacement les nettoyeurs style Décapfour.
- 1/3 de vinaigre, 2/3 d'eau et un peu de jus de citron (pour l'odeur) remplacent l'eau de javel, désinfecte et blanchit.

Les bons gestes



L'eau est précieuse, ne la gaspillons pas !



Bretoncelles et l'environnement

Pluviométrie

Année	Au Moulin de Thivaux		À la Gilardière	
	2016	2017	2016	2017
Septembre	40,9	110,3	32	101
Octobre	31	37,1	39	53
Novembre	70,1	60,1	78	42
Décembre	25,8	119,9	25	121

Ces indications nous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Pierre MONSALLIER.
Pour en savoir plus : www.agriculture-durable61.com

Dorothee et Bruno EDON



Entretien-Réparation véhicules toutes marques
Ventes neufs et occasions toutes marques
Entretien - réparation - Vente matériel motoculture
Véhicule sans permis - Dépannage

2 ZA de La Croix des Chênes 61110 Bretoncelles

02 37 37 23 60 E-mail : db.auto61@orange.fr

Ouvert du mardi au samedi






Concours des maisons fleuries 2017

Fleurir Bretoncelles

Le jury de l'édition 2017 du concours de fleurissement s'est déplacé sur l'ensemble du territoire communal le 9 août dernier et a pu noter près d'une centaine de maisons fleuries.

Toutefois, les heureux gagnants des années passées sont forcément hors-jeu mais le **Petit Journal** tient à les remercier de nouveau pour leur très joli fleurissement.

Premiers gagants 2017 :

Mme et M. TAFOIRY Rémy, rue de la Passerelle

Félicitations également aux lauréats suivants qui se classent ainsi :

Maisons avec jardin :

- 1^{er} : Mme et M. BEAUCHET Gaston, 4, cité de la Booz
2^{ème} : Mme. LÉON Danielle, 7 rue Sophie-Girard
3^{ème} : Mme et M. MÉNAGER Michel, 11 rue Henri-Lévier

Commerçants :

- 1^{er} : Mme et M. BARBATTE Christophe, 1 rue Gareau

Maisons sans jardin :

- 1^{er} : Mme MICHEL Isabelle, 9 rue Gareau
2^{ème} : Mme et Mr ROINNE Michel, 9 place du Général-de-Gaulle
3^{ème} : M. FLON Jean-Jacques, 1 rue Lucien-David

Maisons en campagne :

- 1^{er} : Mme et M. JOURDHEUIL Philippe, 8 Haute Planche
2^{ème} : M. SANTOS Antoine, 1 bas de Jonville

Merci à l'ensemble des habitants qui fleurissent notre village et merci d'avance pour votre participation au prochain concours 2018. Nous encourageons par ailleurs toute la population à faire de même.



le privilège
l'esthétisme
la fonctionnalité
et la qualité.

6 Pierres Paysagères
Sylvain Sagot
06 43 15 89 73

Maçonnerie Paysagère

Maçonnerie Paysagère
Pavage, Béton décoratif...
Paysagiste Artiste
Aménagement en Bois
Clôture
Terrassement
**Entretien de Parcs
et Jardins**

6pierrespaysageres@orange.fr
www.6pierrespaysageres.fr

Le Parc et nous : 130 espèces d'oiseaux recensées par le Parc

L'année 2017 a vu la poursuite des inventaires ornithologiques de la Zone de protection spéciale des forêts et étangs du Perche. Les chargés d'étude du Parc ont investigué 3 115 des 47 000 hectares de ce vaste site Natura 2000 en archipel, couvrant l'essentiel des forêts du Perche, et où ils ont « contacté » pas moins de 130 espèces d'oiseaux différentes. La liste complète est disponible sur le site du Parc, qui vous propose de faire mieux connaissance avec 4 espèces discrètes mais bien présentes dans le Perche :



Engoulevent d'Europe

Engoulevent d'Europe

L'Engoulevent d'Europe est un migrateur très discret qui niche au sol dans les landes ouvertes sèches ou les jeunes parcelles de régénération forestière. Son plumage est dit « cryptique » : il le rend quasiment invisible lorsqu'il est posé au sol, se confondant avec la végétation.

Oiseau crépusculaire et actif en première partie de la nuit, c'est à ce moment qu'on le recherche, guettant son chant semblable à un bruit de moteur de mobylette pouvant se prolonger jusqu'à 10 minutes sans interruption ! Il arrive dans nos régions dès la fin avril et ne repart qu'en septembre.

L'espèce est principalement menacée par la perte de son habitat par le reboisement de landes ou l'urbanisation. Les travaux sylvicoles en période de reproduction ou la prolifération de sangliers dans certaines régions nuisent également au succès de la reproduction de l'engoulevent (de même qu'aux autres espèces nichant au sol).



Pic Mar

Pic mar

Le Pic mar est un représentant peu connu de la famille des pics : là encore, la faute à sa légendaire discrétion ! Il se manifeste cependant dès la fin de l'hiver par son chant plaintif et monotone – qui ressemble à... un cri de goret. Contrairement aux autres pics, il ne tambourine pas pour marquer son territoire et n'utilise que son chant.

On le retrouve majoritairement dans les forêts de vieux chênes dans lesquels il creuse sa loge pour nicher. Il trouve le vivre et le couvert dans le Perche où il a été contacté un peu partout. Espèce vivant sur un petit territoire, le Pic mar semble pouvoir se contenter des petits îlots de chênaies-charmaies vieillissantes.

Les menaces pesant sur cette espèce sont les changements radicaux dans les méthodes d'exploitation forestière, comme le remplacement des peuplements feuillus par des résineux ainsi que l'abaissement de l'âge d'exploitation des arbres. L'exploitation en période de nidification lui est également

défavorable.

Bondrée apivore

Ce rapace migrateur de la famille des aigles et des buses peut être confondu avec la Buse variable. Son régime alimentaire le distingue toutefois car il est friand de guêpes et bourdons, mais pas d'abeilles contrairement à ce que ce nom pourrait indiquer ! Il les chasse près du sol dans des terrains découverts et semi-boisés : le bocage est donc son environnement de prédilection.



Bondrée apivore

La Bondrée est un oiseau migrateur strict qui passe la majeure partie de sa vie dans les forêts d'Afrique tropicale. Il arrive dans nos régions à partir de mi-mai et repart dès la fin de la reproduction début août. Ses mœurs relativement discrètes en font un rapace difficile à repérer, ce qui le préserve aussi des tirs illégaux que subissent certains rapaces, sauf dans certains pays en période de migration (Malte, Liban, Italie).

L'utilisation des insecticides peut en revanche avoir un effet négatif sur l'espèce en diminuant les ressources de nourriture. Les populations de Bondrée apivore semblent relativement stables en France. Il a ainsi été observé en plusieurs points dans le Perche où l'espèce niche très certainement.

Cigogne noire

Deux individus de Cigogne noire ont été observés en même temps en halte sur un étang du Perche restauré dans le cadre de Natura 2000. Cette cousine méconnue de la Cigogne blanche reste très discrète, nichant de préférence dans les grandes forêts feuillues peu ou pas exploitées. La présence d'un réseau de ruisseaux, mares, étangs et autres zones humides intra ou extra-forestier lui est nécessaire. C'est une espèce qui nécessite une grande quiétude et le moindre dérangement en période de reproduction lui est néfaste.

Les effectifs sont encore très faibles et l'oiseau est considéré comme rare et en danger, aussi bien à l'échelle nationale qu'europpéenne. On estime la population nicheuse française à 40-60 couples seulement, menacés par l'exploitation forestière en période de nidification et la fréquentation humaine qui peuvent compromettre la réussite de la reproduction.

La préservation des zones humides est indispensable pour lui assurer des zones d'alimentation. L'électrocution et la collision des oiseaux sur les lignes électriques sont aussi un facteur de menace en Europe.

Cigognes noires



Plus d'informations sur parc-naturel-perche.fr et au 02 33 85 36 36

BRETONCELLES, UN VILLAGE, DES HAMEAUX

Septième promenade dans l'origine des noms de lieux dits



Les haies sont nées avec l'agriculture pendant le Néolithique pour enclore les cultures et protéger les troupeaux, formant des frontières comme les bois et les forêts. C'est l'origine du nom **Lasseux**, *la Seux*

étant au 19^e siècle de l'ancien français *la suef*, la

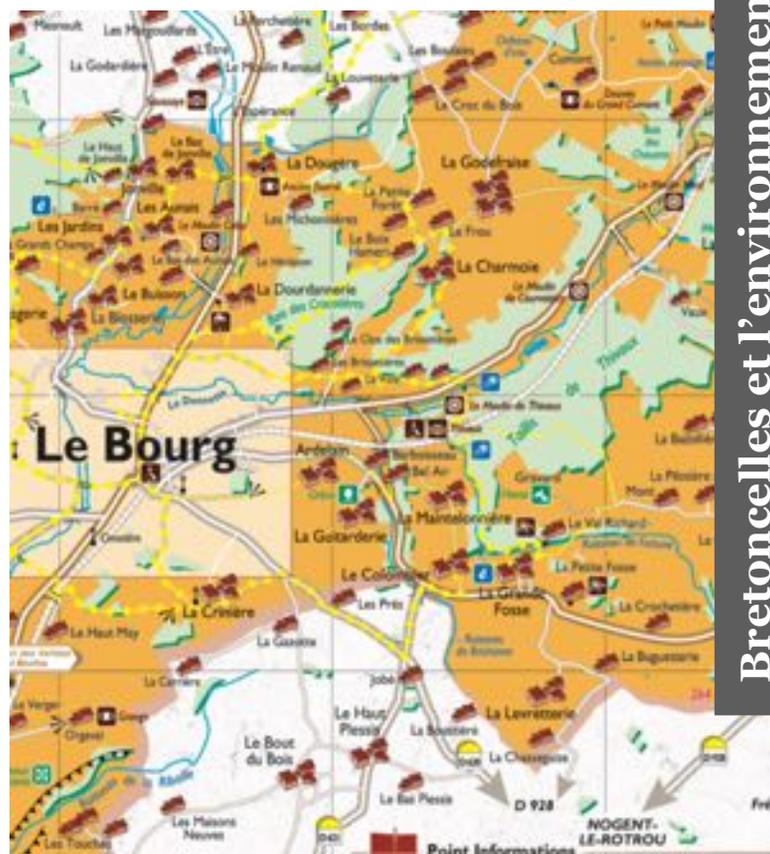
haie, la clôture, probable toponyme de limite, à la frontière de Bretoncelles, de Condé et de la commune de Coulonges sur laquelle nous apercevons le hameau des Maisons Neuves. Sur le coteau calcaire se trouvent une importante zone agricole et **Les Touches** dont le nom signifie les réserves de bois, de l'ancien français est *tosche*. Sur l'autre flanc, par-delà le ruisseau de La Ribaille, nous verrons **Orgeval**, la vallée où l'on cultive de l'orge, puis **Le Verger**, en ancien français *vergier*.

Si nous redescendons vers le bourg, nous passons **La Crinière**, probablement d'un nom de propriété en *-ière* formé sur un patronyme Crine ou Crinier, comme **Le Haut des Maupinières**, le domaine de Maupin, tout en longeant **Le Parc**, mot français. Ou bien nous rejoignons **La Guitarderie**, le domaine de Guitard et plus loin **Ardelain**, dont l'origine est peut-être ardille, du latin *argilla*, argile, terre glaise, ou bien hardelin, nom de famille, du diminutif de *hardel* en ancien français la corde, par extension, jeune garçon, vaurien, digne de la hart qui signifie corde pour pendre.

En passant par **La Barboisseau**, ou la barre Boisseau, qui veut dire le barrage, la retenue d'eau sur le petit ruisseau contigu de Boisseau, patronyme sans doute également à l'origine de **La Boisselière**, à l'opposé du haras de **Gravard**, ou domaine de Gravard formé sur graver, entailler, greffer, qui est un nom de jardinier, il est possible de rejoindre le chemin des moulins qui longent la Donnette : **Le Moulin de Thivaux** du nom médiéval précoce *tiolt*, la vallée, **Le Moulin de Courvoisier**, Courvoisier étant le toponyme primitif, **Le Moulin Neuf**, **Le Moulin Viel**, **Le Petit Moulin**.

Françoise Leblond

(d'après Dominique Fournier, linguiste)



Bretoncelles et l'environnement



Cabinet d'Architecture
Sébastien GARNIER
Port. 06 82 39 14 43
Email : sebgarnier.archi@orange.fr
Site : www.Garnier-architecte.com
25, rue de la Tuilerie / Dorceau
61110 Rémalard en Perche



Guy MALARD

Maçonnerie - Couverture

Carrelage - Restauration

Le Haut May 61110 Bretoncelles

02 37 37 20 61

Annuaire de la commune

Mairie : ☎ 02 37 37 23 27 Fax : 02 37 37 21 32
Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h
Courriel : mairiebretoncelles@orange.fr

Eau

Bretoncelles :
mairie * **Claude SAVARD** : ☎ 06 77 08 87 63
Le Pas St L'Homer :
* **Olivier BOULAY** : ☎ 02 33 25 45 32

EDF : ☎ 08 10 33 30 61

Espace Culturel Abbé-Fret

Bibliothèque & Espace Public Numérique
☎ 02 37 37 25 27 ou biblio.bretoncelles@wanadoo.fr
Mardi et jeudi, 9h à 12h
Mercredi et samedi, 9h à 12h & 14h à 18h

Gendarmerie

: ☎ 17
* **Rémalard** : lundi, 8h à 12h
mercredi et vendredi, 14h à 19h
* **Longny au Perche** : tlj, 8h à 12h & 14h à 19h

Pompiers : ☎ 18 (à partir d'un portable : 112)

S.A.M.U. : ☎ 15

Ambulances

Ambulances Malnuit Rémalard - ☎ 02 33 83 56 56
Ambulances Charles ☎ 02 37 52 15 58

Centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou :

1 avenue de l'Europe ☎ 02 37 53 75 75

Taxis, TAP (transport assis professionnalisé)

Taxi Caillon ☎ 02 37 52 09 39 / 06 74 92 37 16

Médecin (Cour arrière de la Mairie, 24 rue Lucien-David) :

Dr Veronica RICO ☎ 02 37 37 20 08
Consultation : lu ma je ve, 12h30-15h30
me, 8h30-11h30 - sa, 9h30-11h30
Sur RV : lu ma je ve, 17-18h

Pharmacie : ts jours 9-12h30 & 14-19h

fermé les mercredis et samedis après-midi

M. HÉDOUIN ☎ 02 37 37 20 38

Infirmières : ☎ 02 33 83 62 62

Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :

☎ 02 37 37 48 67

UNA (union national de l'aide) Pays du Perche :

☎ 02 33 85 30 50

ADMIR (aide à domicile en milieu rural) :

☎ 02 33 83 72 10

Vétérinaires ☎ 02 33 83 65 65

Marchés : jeudi et samedi matin

La Poste : ☎ 02 37 37 24 95

mardi, jeudi & vendredi de 9h à 12h30 & 14h à 16h00,
samedi et mercredi matin de 9h à 12h, (fermée les lundi,
mercredi et samedi après-midi)

Crédit Agricole ☎ 08 25 84 04 55

Du mardi au samedi de 9h15 à 12h15,
de 14h à 18h, sauf 16h le samedi
Uniquement sur RV l'après-midi

Notaire

Étude LECERF-OFFROY ☎ 02 37 37 20 02

Fax : 02 37 37 26 32

Maison de retraite : ☎ 02 37 37 20 92

Messes à Bretoncelles

<http://www.pole-missionnaire-perche-sud.fr/spip.php?rubrique3>

Renseignements : ☎ 02 37 37 21 45

École élémentaire : ☎ 02 37 37 28 67

Directrice : Madame **Nathalie LIGER**

Cantine : ☎ 02 37 37 21 08

Blog : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecole-bretoncelles/index.php/>

CPAM : permanence à Mortagne-au-Perche au centre hospitalier, 9 rue de Longny, le mercredi de 9 h à 12 h 45 et 14 à 16 h

Assistante sociale : ☎ 02 33 85 30 20 Permanence sur rendez-vous les 1ers et 3èmes mardis de 9h30 à 12h

Ramassage des ordures ménagères

le mardi matin sauf le 1er mai, Noël et jour de l'an

Déchetterie à Rémalard: ☎ 02 33 83 07 43

Tous les jours de 9h à 19h sauf dimanche et jours fériés

Mission locale : ☎ 02 33 83 09 42

MAP (marché ambulante du Perche)

épicerie sociale itinérante (sur dossier) 02 37 52 75 93
Parking du gymnase le jeudi de 9h à 10h30 tous les 15 jours

Annuaire des associations

AAPPMA HVDH (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques Haute Vallée de l'Huisne) :
Michel MOULIN michel-andre.moulin@laposte.net

ABEL (association paroissiale Bretoncelloise d'éducation & loisirs) :
Rémy TAFOIRY, 2 rue de la Passerelle, Bretoncelles,
☎ 02 37 37 21 45

ADI (association pour la diffusion de l'information) :
Marie-Florence DUPRIEU, Mairie de Bretoncelles,
☎ 02 37 37 23 27 & mairiebretoncelles@orange.fr

ACPG (anciens combattants, prisonniers de guerre) :
www.bretoncelles.fr/acpg-accueil.html

Amicale des Pompiers : Florent ZAMBO, 6 La Charmoie
Bretoncelles, ☎ 06 77 95 22 41
amicale.sp_bretoncelles@yahoo.fr

APE (association des parents d'élèves) : Alice CHERY,
ape.bretoncelles@hotmail.com

Association des Galas de danse (*danse contemporaine, classique et jazz avec le soutien de la CdC du Perche rémalardais*) : Elisabeth Pascault,
Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27

Au Clair de Lune, École de musique associative, Valentin
AKRICHE, Chemin d'Arrondeau ☎ 06 73 91 09 34 et
Auclairdelune.asso@gmail.com

Badminton Club Bretoncellois : Sébastien FONTENY,
33 bis rue de la Vallée, Condé-sur-Huisne, ☎ 06 21 01 24 83 &
bcb61.free.fr

Bille de Clown : Samuel DORDAIN, Mairie de
Bretoncelles, ☎ 06 14 67 17 71

Boules Bretoncelloises : Bernard DAVID, Les Champs Plets,
Moutiers-au-Perche, ☎ 02 33 73 82 40 & bretoncelles.fr

Bretoncelles Patrimoine et Nature (BPN) :
Daniel CHEVÉE, 3 Place du Général-de-Gaulle,
Bretoncelles, ☎ 06 08 07 00 95 & bretoncelles.pn@free.fr

Club de Loisirs : Bernadette CHEVÉE, 3 place du
Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 06 75 52 00 67 &
bretoncelles.fr

Écuries du Sagittaire (Les) : Arnaud CAMUS,
1 Montras, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 20 05

Football Club Espoir du Perche (enfants et jeunes) :
Laurent DALIDET ☎ 06 66 74 21 40

GV - GFB (gymnastique volontaire - groupe folklorique
Bretoncellois) : Martine SIRDEY, Mairie de Bretoncelles, ☎
02 37 37 23 27 & bretoncelles.fr

Gymnastique d'Entretien : Corinne CROSNIER,
2 Le Noyer, Bretoncelles ☎ 02 37 37 20 51

Halem Théâtre : Marie-Florence DUPRIEU, Mairie de
Bretoncelles, ☎ 06 60 15 39 30 ou 02 37 37 23 27

Le Corps et l'Esprit (*Qi gong et Sophrologie*) : Marc
LECORRE ☎ 06 73 56 86 75 www.chartres-
sophrorelax.com

Pèlerine (La) : Béatrice LANNUZEL, EHPAD, 40
résidence Les Grands Prés, Bretoncelles,
☎ 02 37 37 20 92

Pongistes Cœur du perche : Daniel SECRÉTAIN, La
Baudorière, La Madeleine-Bouvet ☎ 02 33 25 06 72

Plumes & Talents : Chantal GUILBERT ☎ 06 07 79 76
89 & labelouette@yahoo.fr

SEL (système d'échange local) : Jocelyne VANNIER
CHAUMIER, 15 rue du Moulin-Pley 61110 Condé-sur-
Huisne ☎ 06 30 03 31 91

Tae kwon do « Les Perchés du Art'Tae » : Secrétariat
& info ☎ 06 67 03 90 89, lesperchesduart.tae@gmail.com

USN (union sportive nogentaise) Jean-Luc BARRETEAU :
10 Jonville ☎ 02 37 37 24 13

Horaires SNCF (du 10 décembre 2017 au 7 juillet 2018)

Pour celles et ceux qui le peuvent, nous vous invitons à consulter le site
<http://maligne-ter.com/paris-chartres-nogent/>

Fiche complète Paris - Versailles - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans... et retour :
https://cdn.ter.sncf.com/medias/PDF/centre_val_de_loire/3_tcm56-167597_tcm56-167549.pdf

Paris Montparnasse - Versailles-Chantiers - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans

Jours de circulation	L à V	L à V	L à V	S	Q*	L à V	SDF	L à V	L à V	SDF	L à V
Paris		05:33	07:09	06:36	11:06	15:06	16:09	16:24	17:24	18:09	18:24
Versailles		05:47	07:25	06:52	11:22	15:22	16:25	16:40	17:40	18:25	18:40
Chartres		06:42	08:24	07:37	12:08	16:09	17:24	17:27	17:27	19:24	19:27
Chartres (D)	06:07	06:48	08:29	08:29	12:29	16:32	17:29	17:29	18:29	19:29	19:29
La Loupe	06:32	07:18	09:02	09:01	13:01	17:05	18:01	18:01	19:02	20:02	20:02
Bretoncelles	06:42	07:25	09:10	09:10	13:10	17:12	18:09	18:09	19:10	20:10	20:10
Condé sur H.	06:49	07:31	09:16	09:16	13:16	17:18	18:15	18:15	19:16	20:16	20:16
Nogent-le-R. (A)	06:56	07:36	09:22	09:22	13:22	17:24	18:22	18:22	19:22	20:22	20:22
Nogent (D)	06:57	07:36	10:44	10:44		17:57	18:26	18:26	19:44	20:46	20:45
Le Mans	07:48	08:24	11:22	11:22		18:48	19:17	19:17	20:27	21:27	21:27

Bretoncelles pratique

Le Mans - Nogent-le-Rotrou - Chartres - Versailles-Chantiers - Paris Montparnasse

Jour de circulation	L à V	L à V	S	L à V	Q*	Q*	L à V	L à V	Q*		
Le Mans	03:38	06:01		06:40		12:40	15:38	16:40	17:38		
Nogent (A)	04:15	06:31		07:30		13:32	16:15	17:36	18:15		
Nogent-le-R. (D)	05:34	06:37	06:37	07:31	08:36	13:34	16:37	17:37	18:37		
Condé-sur-H.	05:37	06:43	06:43	07:38	08:42	13:40	16:43	17:43	18:43		
Bretoncelles	05:43	06:49	06:49	07:44	08:47	13:45	16:49	17:49	18:49		
La Loupe	05:58	06:58	06:58	07:53	08:55	13:53	16:58	17:58	18:58		
Chartres (A)	06:30	07:30	07:30	08:26	09:25	14:23	17:30	18:30	19:30		
Chartres (D)	06:32	07:32	07:35	08:32	09:35	14:52	17:35	18:35	19:35		
Versailles	07:23	08:23	08:38	09:24	10:38	15:41	18:38		20:38		
Paris	07:35	08:35	08:50	09:36	10:50	15:53	18:50	19:43	20:50		

Dates à retenir

Sur la commune

- . dimanche 4 février : **Thé dansant** organisé par les boulistes
- . dimanche 25 février : **Loto** des pompiers
- . dimanche 25 mars à 14h : **Loto** de l'APE
- . dimanche 8 avril : **Chasse aux œufs** avec l'APE

Parcours du cœur avec les pompiers

- . dimanche 6 mai : **Repas des anciens**
- . samedis 7 & 14 avril à la salle des fêtes: **les Bouffons des Planches** nous présentent leur nouvelle pièce, **La Soupière**
- . samedi 2 juin : **Meeting Old School** (3^è édition)
- . samedi 16 juin : **Spectacle de l'association Bille de Clown**
- . samedi 23 juin : **Kermesse de l'école**
Fête de la boule (sur le terrain)
- . dimanche 1er juillet : **Vide-greniers**
- . samedi 21 juillet : **Fête communale**

Permanences des élus

Afin de renforcer notre proximité et répondre plus rapidement à vos demandes, deux adjoints, Sylvie Hée et Eric Chérot vous accueilleront lors de **permanences sans rendez-vous** le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à midi.

N'hésitez pas à venir les voir, les solliciter : ils sont à votre service.

Pour rappel :

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous à la mairie tous les lundis et mardis.

Réunion du Relais d'Assistantes

Maternelles (R.A.M.) tous les mois

Se renseigner à la Communauté de Communes

☎ 02 33 25 44 85

L'assistante sociale

effectuera ses permanences sur rendez-vous

les 1^{er} et 3^{ème} mardis de 9 h 30 à 12 h

(au lieu du jeudi de 14h à 16h)

Calendrier scolaire

Année scolaire 2018 zone B

vacances d'hiver :

du samedi 24 février au lundi 12 mars

vacances de printemps :

du mercredi 25 avril au lundi 14 mai

vacances d'été :

du samedi 7 juillet au lundi 3 septembre

Dates des prochains Conseils municipaux

vendredi 26 janvier 2018 à 20h30

23 février

27 avril

1^{er} juin

6 juillet

Halte-garderie «Petits Bolidés»

- à Condé les lundis, mardis, mercredis & jeudis

- à Rémalard les vendredis

de 8h30 à 17h ☎ 06 74 29 22 32

Solution des mots croisés de la p. 29

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	S	T	R	A	T	A	G	E	M	E
2	O	R	I	G	A	M	I	S		T
3	R	O	D	A	G	E	S		F	I
4	N	I	A	C		S	A	L	O	N
5	E	S	S	E	S		N	I	R	C
6	T	I		M	U		T	E	T	E
7	T	E	T	E	E		S	U		L
8	E	M	O	N	D	E		S	O	L
9	S	E	N	T	E	N	C	E		E
10			D	S		A	I	S	E	S

**EN VRAI,
PLUS ON SE PARLE,
MIEUX ON SE COMPREND.**

Être mutualiste, c'est agir au contact de nos 3.5 millions de sociétaires, sur le terrain.

groupama.fr | Groupama Centre-Manche

Prévoyance | Auto | Habitation | Santé

Votre nouvelle agence de Rémalard 61110 - Zac de Sain Marc Dorceau - Tél. : 02.33.73.73.55

N° Cristal 09 09 30 10 11

Groupama



Nous trouver
BMD sans gluten
Les Docks de Saint-Marc
61110 Dorceau - Rémalard-en-Perche

Nous contacter
info@bmdsansgluten.fr - https://
bmdsansgluten.fr
Tél. 02 33 73 95 01 - 06 82 45 02 28



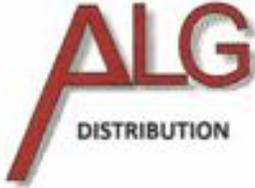
Coiffure Nacrée
Homme / Femme / Enfant

Tél 02 37 37 24 10

4, place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles



TRANSPORTS & DEMENAGEMENTS



Camion 20 m3 avec hayon

Transport de vos achats encombrants
Déménagement dans toute la France
Liaison quotidienne sur la Région Parisienne

Tél: 0611315108
BRETONCELLES

Mail: algdistribution61@gmail.com



Aux prairies du Perche
Boucherie, Charcuterie, Plats cuisinés, Buffets froids

25 place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles
Tel: 02 37 37 20 14

5 rue des camélias
61290 Neuilly-sur-Eure
Tel: 02 33 83 59 80

*Ouvert du mardi au samedi
8h - 19h et 15h - 19h30
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi*

*Ouvert du mardi au samedi
8h30 - 19h
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi*

Vos bouchers Frédéric et Vincent vous proposent:

- une viande de la région, choisie par leurs soins
- une charcuterie artisanale souvent récompensée
- des plats cuisinés
- des rôtis spéciaux
- la réalisation de vos buffets froids
- des colis préparés en boutique

* boeuf, porc, dinde, poulet de 100€ à 120€
* 2 colis grillades pour l'été




Entretien **THOMAS**
Parcs & Jardins **Christophe**

La Jolivetière
 61110 CONDEAU

LIGNE DIRECTE **02 33 73 38 23**

+ MAIGRIR avec L'HYPNOSE
en 4 semaines

LIEN FRANÇOIS
 votre hypnothérapeute

03 10 17 24
FÉVRIER 2018
 de 14h à 15h30

3, place du Général de Gaulle
 61110 BRETONCELLES
 Entrée payante : 60€ la séance

Pour plus de renseignements : 06 21 34 51 13

ARTISAN, RESTAURATION DU PATRIMOINE

MENUISERIE
A.R.P.
EBENISTERIE

Pascal ODILLARD

Z.A. Saint-Marc - 61110 DORCEAU
 Tél : 02 33 83 28 59 - Fax : 02 33 83 28 69
 Site internet : www.arpatrimoine.com
 Email : a.r.patrimoine@wanadoo.fr

RGE
 QUALIBAT
 ARTISAN

PAYSAGES **JULIEN & LEGAULT**

Le Loupe
 Maresché

- créations
- entretien
- clôtures
- élagage
- espaces verts

Qualification : P110

<p>Agence de l'Orne Elobard BP 27 61110 BELLOU SUR HUISNE Tél. : 02 33 73 48 54</p>	<p>Agence de l'Eure et Loir 52 Avenue du Thyméral BP 51 28240 LA LOUPE Tél. : 02 37 81 05 38</p>	<p>Agence de la Sarthe 1 Rue du Bois du Frou ZA Maine Eco Park - BP 11 72170 MARESCHE Tél. : 02 43 33 93 49</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CHAUFFAGE - PLOMBERIE
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGE

TIREAU-PITEL

RGE
QUALIBAT
ÉLECTRICIEN ENR
2015

Chauffage toutes énergies
Plomberie - Sanitaire
Electricité
Climatisation - Ventilation
Dépannages - Services Après vente
Installations Solaires (Agrément Qualisol)
Alarme
Portail Electrique
Domotique

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : 02 37 37 21 86 Port. : 06 19 60 51 81
Web : <http://www.tireau-pitel.com>

LE CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE
VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS.

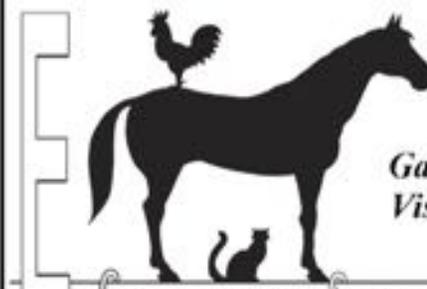
RÉMALARD

28, place du Général de Gaulle
61110 Rémalard
Tél : 02 33 81 54 18

BRETONCELLES

21, place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles
Tél : 02 33 81 57 83

CASSEL RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dans le cadre de la loi n° 83-675 du 24 juillet 1983. CA 2015. SIRET 5283 0003 4. Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen sous le numéro 478 524 158. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 022 568.



*Garde d'animaux
Visites à domicile*

en Compagnie de Sophie
Sophie Tanforti : 06 29 30 04 64
encompagniedesophie@orange.fr
N° Siret : 533 457 800 00019

AMBULANCES MALNUIT s.a.s

32 Véhicules et 41 Années d'Expérience à votre service !

TAXI - AMBULANCES - V.S.L.

**POUR TOUS
TRANSPORTS :**

*Transports Urgents,
Liaison SAMU,
Médecins Traitants*



N° d'agrément : 6102

TAXI :

*Aéroports,
Gares, etc.*

46 personnes à votre service pour une prise en charge toujours plus humaine et de qualité

Contactez-nous pour tous renseignements - 61110 RÉMALARD - Tél. 02 33 83 56 56

G^M SARL CHALLIER

13, rue Lucien David
61110 BRETONCELLES

Salle de Bains - Chauffage toutes énergies
Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation
Energies Renouvelables - Service Après-vente

Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37 37 27 15

GARAGE GESLAIN

**AD
EXPERT**



Réparation toutes marques
Mécanique - Dépannage
Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises
Location - Vente et réparation
Matériels Espaces Verts

Tél : 02 37 37 20 16

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES
Fax : 02 37 37 27 37

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



MARCHAND JEAN-LOUIS

Le Clos des Brissetières
61110 Bretoncelles
TEL : 02 37 37 26 66



Contrôle Technique Automobile

CONTRÔLE TECHNIQUE BRETONCELLOIS

Route de l'Aigle
ZA La Croix des Chênes
61110 BRETONCELLES

VÉHICULES

- tourisme
- utilitaires
- camping-cars
- anciens
- GPL
- équipement 4X4
(rotation inversée tous types de transmission)

Sébastien PIGEON
Gérant contrôleur
Tél. 02 37 37 24 20

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
8h30-12h30/14h-18h30
Prise de rendez-vous par courriel :
06108@securitest.org

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest
Membre du groupe SCS
RCS Alençon 502 969 211

SECURITEST 
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE